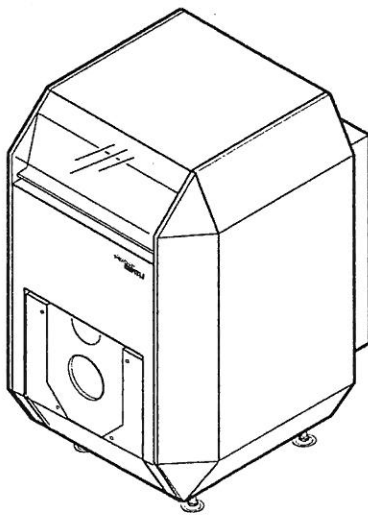
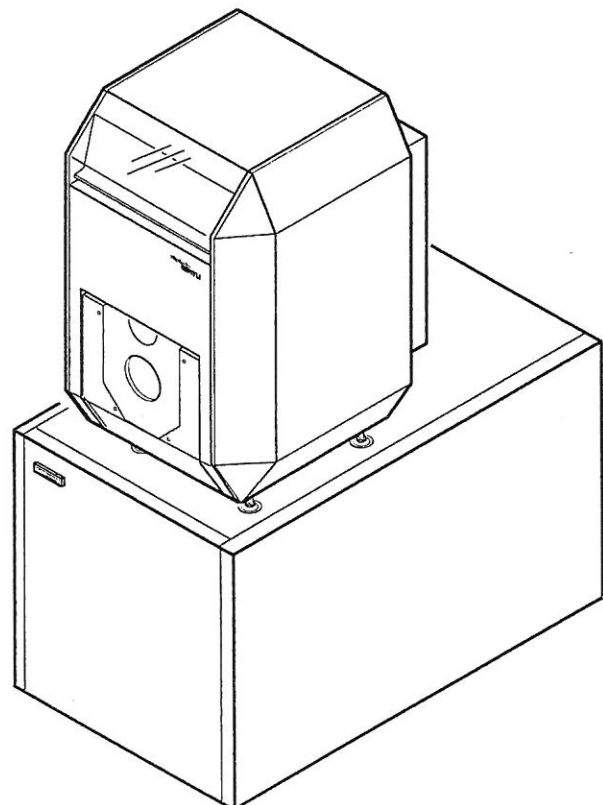


Notice de montage, d'installation et d'entretien des chaudières

PKR-140 / PKR-140 + OBC 151 / PKR-140 + OBC 251



PKR-140



PKR-140 + OBC

SOMMAIRE

1. GENERALITES	3
1.1 Caractéristiques techniques	4
1.2 Dimensions principales	6
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE	7
2.1 Implantation en chaufferie	7
2.2 Ventilation	7
2.2.1 En cas de fonctionnement au fioul	7
2.2.2 En cas de fonctionnement au gaz	7
2.3 Mise à niveau	8
2.3.1 Chaudière	8
2.3.2 Ballon	8
3. MONTAGE	9
4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	9
4.1 Recommandations importantes pour le raccordement au circuit chauffage et au réseau d'eau potable	9
4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire	9
4.3 Exemples d'installations	11
4.4 Remplissage de l'installation	15
5. CHEMINEE	15
5.1 Détermination du conduit de fumées	16
5.2 Raccordement au conduit de fumées	16
6. RACCORDEMENT DU BRULEUR	17
7. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES	17
8. ENTRETIEN	18
8.1 Chaudière	18
8.2 Nettoyage de l'habillage	19
8.3 Ballon d'eau chaude sanitaire	19
8.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	19
8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage en hiver entraînant des risques de gel	19
8.6 Plaquette signalétique	19
9. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	19

Avertissement :

Le montage et l'installation de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié.

Le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect de la présente notice de montage, d'installation et d'entretien.

1. GENERALITES

La gamme de chaudières PKR-140 est une gamme de chaudières automatiques autonomes à eau chaude raccordées à un conduit d'évacuation. Elles sont à équiper d'un brûleur indépendant utilisant le fioul ou le gaz.

Les différents modèles proposés :

- Chauffage seul :

● **PKR** : chaudière avec tableau de commande standard pouvant être équipé en option d'une régulation REA ... pour le chauffage seul, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, ou d'un module de priorité d'eau chaude sanitaire.

- Chauffage et eau chaude sanitaire :

● **PKR + OBC** : chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire OBC 151 ou OBC 251 et tableau de commande standard pouvant être équipé en option d'une régulation pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, ou d'un module de priorité d'eau chaude sanitaire.

Déclaration de conformité / Marquage CE

Le présent produit est conforme aux exigences des Directives européennes et normes suivantes :

- 90.396 CEE Directive Appareils à Gaz
Normes visées : EN 303.1 / EN 303.2 / EN 304.
 - 73/23 CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.
 - 89.336 CEE Directive Compatibilité électromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.
 - 92/42 CEE Directive Rendement
- ★★CE

et sera commercialisé dans les états membres de la CEE suivants :

AT - BE - CH - DE - DK - ES - FR - GB - GR
IR - LU - NL - PT - SE

suivant catégorie du brûleur gaz associé.

Certificat de conformité (concerne uniquement les chaudières PKR-140 équipées d'un brûleur à gaz soufflé)

Par l'application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

1.1 Caractéristiques techniques

● Tous pays sauf la Suisse

Pression de service maximale	: 4 bar
Température de service maximale	: 110°C
Réglage du thermostat de chaudière	: 30° à 90°C
Consigne du thermostat de sécurité	: 110°C

CHAUDIERE TYPE		PKR -141	PKR -142	PKR -143	PKR -144/150 I	PKR -144/250 I	
Puissance utile		kW 16 - 21	21 - 27	27 - 33	33 - 39	33 - 39	
Puissance enfournée (2)		kW 17,8 - 23,3	23,3 - 30	30 - 36,7	36,7 - 43,3	36,7 - 43,3	
Nombre d'éléments		3	4	5	6	6	
Nombre d'accélérateurs de convection		3	2	2	0	0	
Contenance en eau	PKR	litres 19	24,5	30	35,5	35,5	
	PKR + OBC	litres 24,9	30,4	35,9	42,7	42,7	
Pertes de charge eau (1)	mbar *	$\Delta T = 10 K$	3,8	6,1	9,1	12,6	12,6
		$\Delta T = 15 K$	1,7	2,8	4,1	5,7	5,7
		$\Delta T = 20 K$	1,0	1,6	2,4	3,3	3,3
Pertes de charge côté fumées (1) CO ₂ =12%		mbar* 0,10	0,15	0,15	0,14	0,14	
Dépression nécessaire à la buse (2) (8) CO ₂ =13%		mbar* 0,08	0,12	0,12	0,11	0,11	
Température des fumées (1) (7)		°C < 180	< 180	< 190	< 190	< 190	
Seuil réglementation thermique		** B 300	B 300	B 300	B 300	B 300	
Débit massique des fumées (1) (3)	Fioul domestique	kg/h 38	49	60	70	70	
	Gaz naturel	kg/h 34	44	54	64	64	
Volume circuit de fumées		litres 31	41	51	61	61	
Chambre de combustion	Diamètre	mm 240	240	240	240	240	
	Profondeur	mm 308	435	562	689	689	
	Volume	litres 16	21	26	31	31	
Production d'eau chaude sanitaire							
Capacité préparateur OBC		litres 150	150	150	150	250	
Débit continu (4) (5)		litres/h 515	665	780	780	950	
Débit maxi sur 10 mn (4) (5) (6)		litres/10 mn 215	240	260	260	380	
Poids	PKR	kg 133	160	191	219	219	
	PKR + OBC	kg 255	282	313	341	359	

* 1 mbar = 10 mm CE = 10 daPa / 1 K = 1°C

** B 300 : déterminé à puissance nominale pour une température moyenne de l'eau de 50°C. Les pertes à l'arrêt sont déterminées pour un écart de température de 50 K entre la température moyenne de l'eau et la température ambiante. Celles-ci sont inférieures à 300 W.

(1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière) CO₂=12%

(2) A allure nominale (puissance haute de la chaudière) CO₂=13%

(3) CO₂=12% au fioul et 9% au gaz naturel

(4) Eau froide sanitaire à 10°C - Eau chaude sanitaire à 45°C

(5) Température entrée primaire à 80°C

(6) Température de stockage : 60°C

(7) Température chaudière : 80° C -
Température ambiante : 20° C

(8) Pour une dépression au foyer = 0 mbar

● Uniquement pour la Suisse

Pression de service maximale	: 4 bar
Température de service maximale	: 110°C
Réglage du thermostat de chaudière	: 30° à 90°C
Consigne du thermostat de sécurité	: 110°C

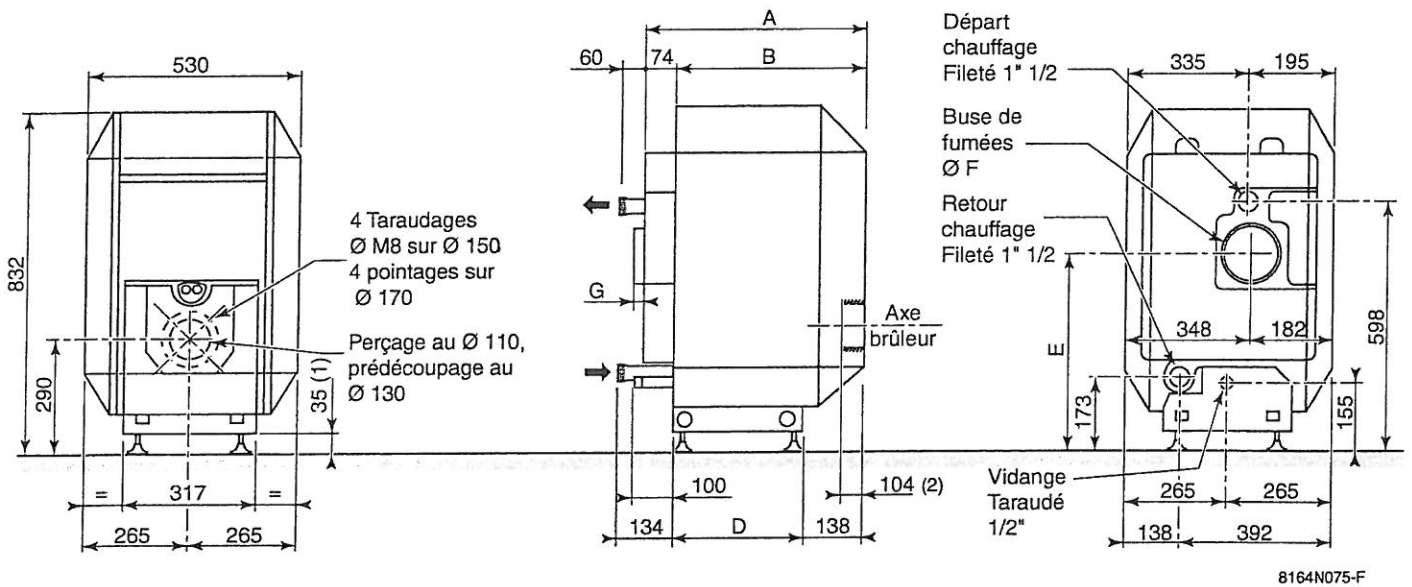
CHAUDIÈRE TYPE		PKR -141	PKR -142	PKR -143	PKR -144/150 I	PKR -144/250 I	
Puissance utile		kW 16 - 20	20 - 25	25 - 30	30 - 35	30 - 35	
Puissance enfournée		kW 17,8 - 21,7	21,7 - 27,2	27,2 - 32,6	32,6 - 38,0	32,6 - 38,0	
Nombre d'éléments		3	4	5	6	6	
Nombre d'accélérateurs de convection		3	3	3	1	1	
Contenance en eau	PKR	litres 19	24,5	30	35,5	35,5	
	PKR + OBC	litres 24,9	30,4	35,9	42,7	42,7	
Pertes de charge eau (1)	mbar *	$\Delta T = 10 K$	3,4	5,3	7,5	10,2	10,2
		$\Delta T = 15 K$	1,6	2,4	3,4	4,6	4,6
		$\Delta T = 20 K$	1,0	1,4	2,0	2,7	2,7
Pertes de charge côté fumées (1) CO ₂ =12%		mbar* 0,09	0,12	0,11	0,13	0,13	
Dépression nécessaire à la buse (2) (8) CO ₂ =13%		mbar* 0,08	0,10	0,10	0,12	0,12	
Température des fumées (1) (7)		°C < 160	< 160	< 160	< 160	< 160	
Seuil réglementation thermique		** B 300	B 300	B 300	B 300	B 300	
Débit massique des fumées (1) (3)	Fioul domestique	kg/h 33	41	49	57	57	
	Gaz naturel	kg/h 29	36	43	51	51	
Volume circuit de fumées		litres 31	41	51	61	61	
Chambre de combustion	Diamètre	mm 240	240	240	240	240	
	Profondeur	mm 308	435	562	689	689	
	Volume	litres 16	21	26	31	31	
Production d'eau chaude sanitaire							
Capacité préparateur OBC		litres 150	150	150	150	250	
Débit continu (4) (5)		litres/h 490	615	740	780	860	
Débit maxi sur 10 mn (4) (5) (6)		litres/10 mn 210	235	255	265	360	
Poids	PKR	kg 133	160	191	219	219	
	PKR + OBC	kg 255	282	313	341	359	

* 1 mbar = 10 mm CE = 10 daPa / 1 K = 1°C

- (1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière)
CO₂=12%
- (2) A allure nominale (puissance haute de la chaudière)
CO₂=13%
- (3) CO₂=12% au fioul et 9% au gaz naturel
- (4) Eau froide sanitaire à 10°C - Eau chaude sanitaire à 45°C
- (5) Température entrée primaire à 80°C
- (6) Température de stockage : 60°C
- (7) Température chaudière : 80° C -
Température ambiante : 20° C
- (8) Pour une dépression au foyer = 0 mbar

1.2 Dimensions principales

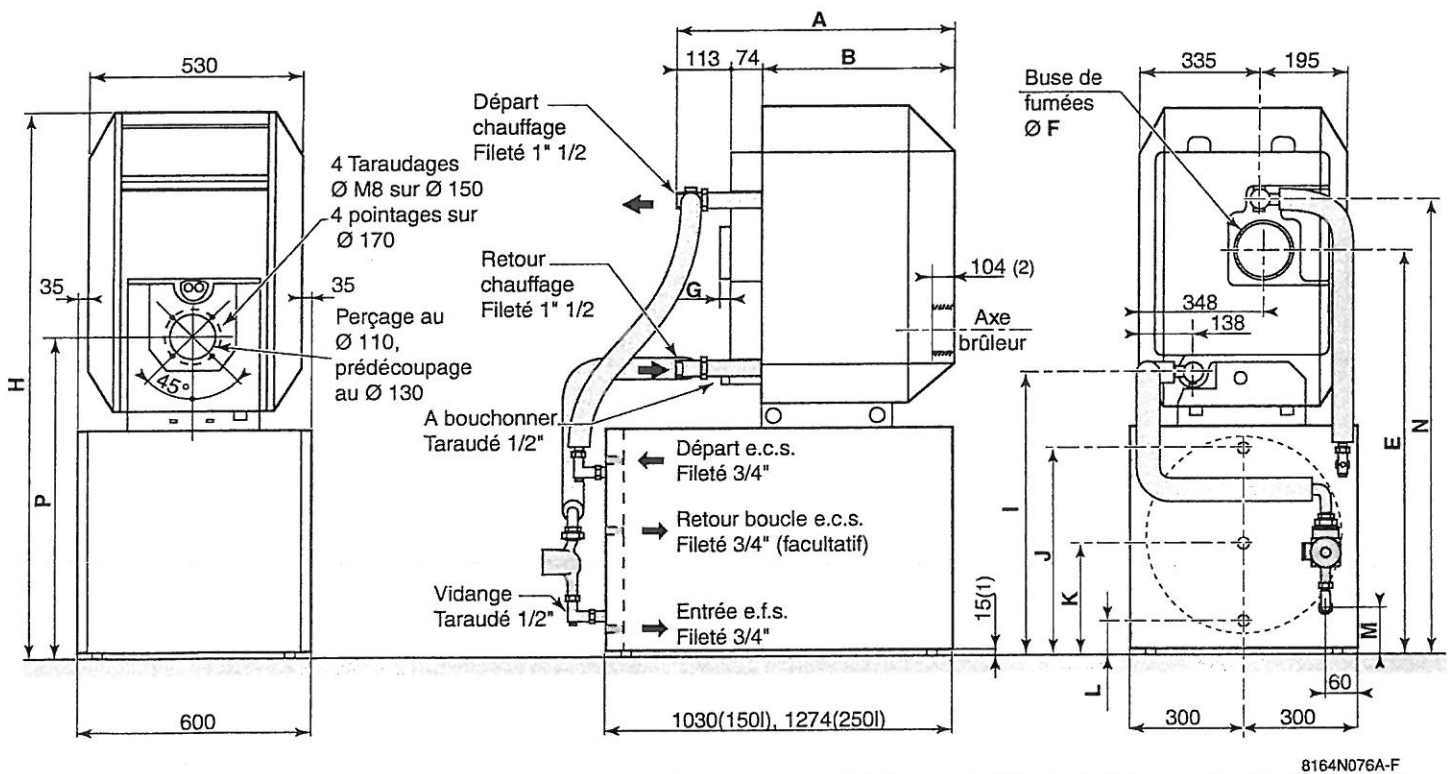
● PKR



	A	B	D	E	Ø F	G
PKR -141	545	471	330	484	125	18
PKR -142	672	598	457	484	125	18
PKR -143	799	725	584	484	125	18
PKR -144	926	852	711	473	150	72

- (1) Pieds réglables : cote de base 35 mm, réglage possible de 35 à 45 mm
(2) Epaisseur de la porte brûleur avec isolation

● PKR + OBC 151/251 *



PKR	A	B	E	Ø F	G	H	I	J	K	L	M	N	P
-141/150 I	686	466	1014	125	18	1362	703	480	275	70	95	1128	820
-142/150 I	813	593	1014	125	18	1362	703	480	275	70	95	1128	820
-143/150 I	940	720	1014	125	18	1362	703	480	275	70	95	1128	820
-144/150 I	1067	847	1003	153	72	1362	703	480	275	70	95	1128	820
-144/250 I	1067	847	1053	153	72	1412	753	520	315	110	126	1178	870

- (1) Pieds réglables : cote de base 15 mm, réglage possible de 15 à 30 mm
(2) Epaisseur de la porte brûleur avec isolation

* Remarque : Le kit de liaison chaudière/ballon n'est pas livrable en Suisse.

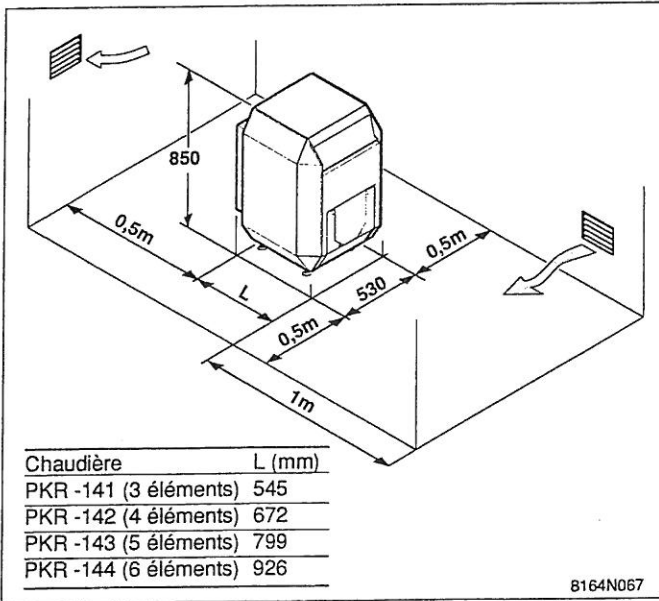
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

2.1 Implantation en chaufferie

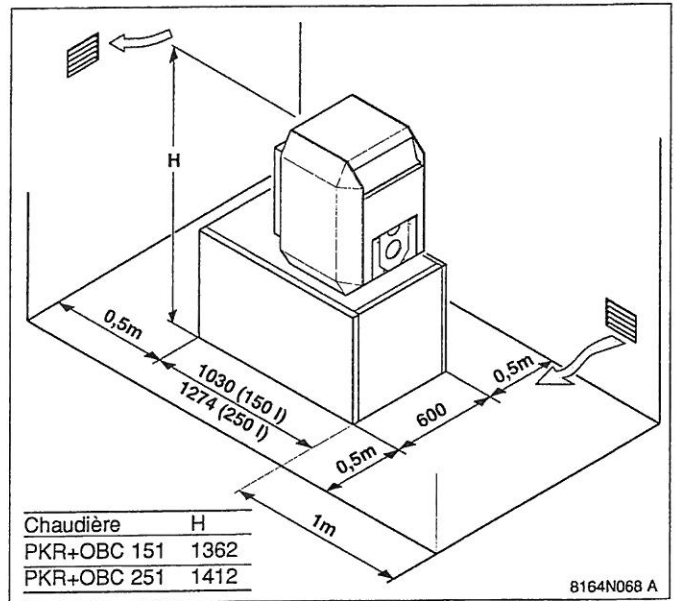
Un espace suffisant doit être réservé autour de la chaudière. Les cotes indiquées en mètres sur les dessins ci-dessous

correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

● PKR



● PKR + OBC



2.2 Ventilation

Par rapport aux orifices de ventilation haute, les entrées d'air seront disposées de telle manière, que le renouvellement d'air intéresse l'ensemble du volume de la chaufferie.

2.2.1 En cas de fonctionnement au fioul (PKR ou PKR + OBC à équiper d'un brûleur fioul)

France :

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21.03.1968 modifié par les arrêtés du 26.02.1974 et 03.03.1976.

- pour un générateur installé dans un bâtiment à usage individuel :
 - une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils; sa section doit être d'au moins 0,5 dm².
 - en partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.
- pour un générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (d'une puissance inférieure à 70 kW) :
 - l'amenée d'air frais doit :
 - aboutir à la partie basse du local

- être de section libre minimale

- calculée sur la base de 0,03 dm² par kilowatt de puissance installée
- et au moins égale à 2,5 dm².

- l'évacuation de l'air doit :

- être placée en partie haute du local, montant au-dessus de la toiture, sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage

- être de section libre :

- correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air
- et au moins égale à 2,5 dm².

- pour les établissements recevant du public (ERP), se référer pour :

- ERP dans le neuf (installations > 20 kW ≤ 70 kW) à l'arrêté du 25.06.1980
- ERP dans l'existant (installations < 70 kW) à l'arrêté du 22.06.1990.

2.2.2 En cas de fonctionnement au gaz (PKR ou PKR + OBC à équiper d'un brûleur gaz soufflé)

France :

se référer au DTU 61.1 et en particulier à l'instruction relative aux aménagements généraux (Cahier 1764, avril 1982).

Belgique :

le raccordement doit être conforme à la norme NBN D 51.003.

Remarque : nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chlorés ou fluorés.

A titre d'exemple : salons de coiffure, locaux industriels (solvants), machines frigorifiques, etc...

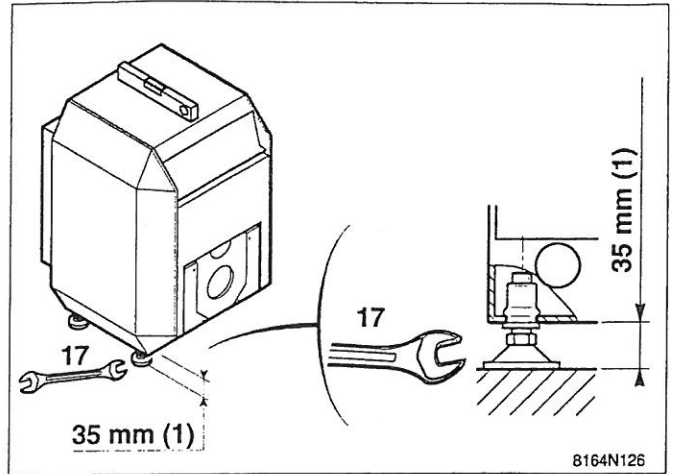
Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

2.3 Mise à niveau

2.3.1 Chaudière

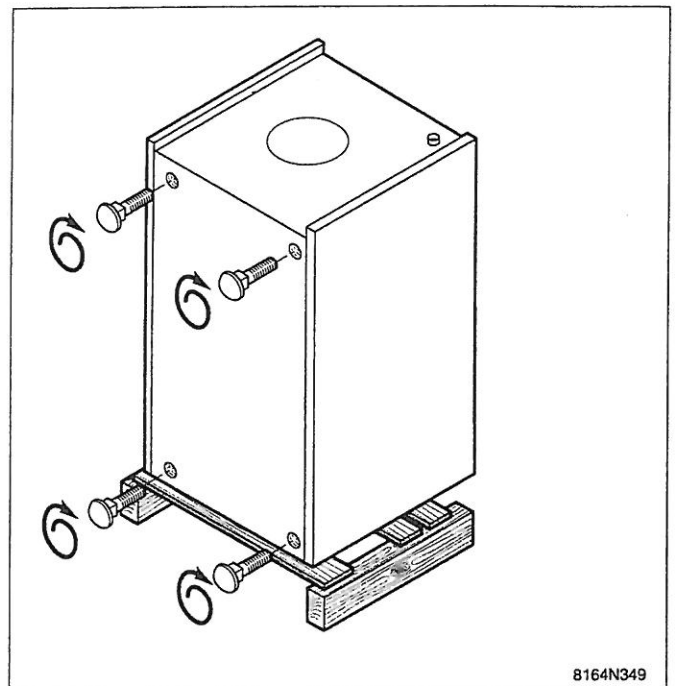
Mettre la chaudière à niveau en agissant sur les pieds réglables mis en place lors du montage de la chaudière.

(1) cote de base 35 mm,
réglage possible de 35 à 45 mm



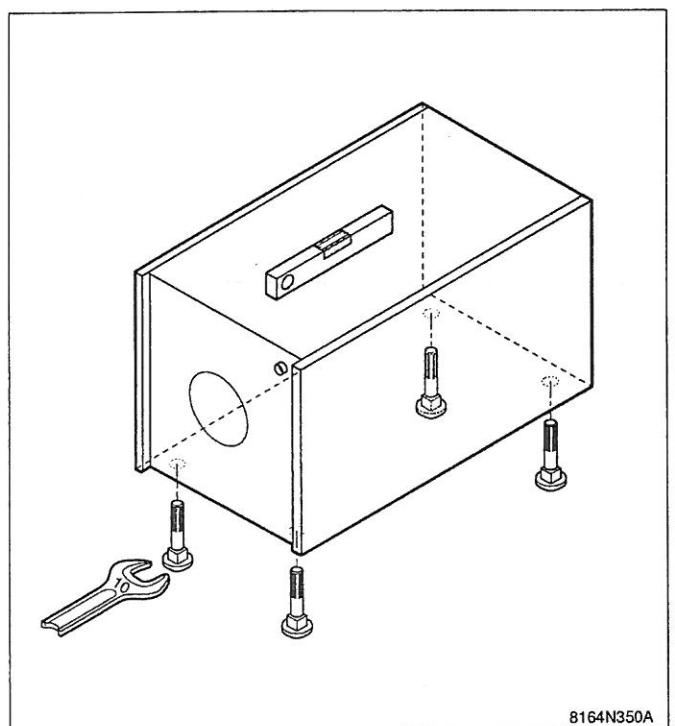
2.3.2 Ballon

Visser les 4 vis réglables JAPY 10 x 45 (livrées dans un sachet) (clé de 10) sur le fond du ballon.



Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.

cote de base 15 mm,
réglage possible de 15 à 30 mm



3. MONTAGE

Pour le montage de la chaudière, voir feuillet détachable jaune en milieu de notice.

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage à la chaudière et au réseau d'eau potable

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.



Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).



Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable. Un disconnecteur doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la réglementation en vigueur.

- Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les réseaux d'eau pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).
- Veiller à isoler hydrauliquement les circuits primaire et secondaire par des vannes d'arrêt afin de faciliter les opérations d'entretien du préparateur.

Elles permettent d'effectuer l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation. Elles permettent également d'isoler le préparateur lors de l'essai de pression d'étanchéité de l'installation si la pression d'épreuve est supérieure à la pression admissible par le préparateur.

4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

Les ballons d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, ils fonctionnent sous 7 bar.

- **Dispositions pour la Suisse : les raccordements doivent être réalisés suivant les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux, en particulier le chapitre 6 concernant les groupes de sécurité (soupape de sécurité). Chapitre 6.360 : il est nécessaire d'effectuer la maintenance et un nettoyage périodique de l'installation. Les prescriptions éventuelles des usines distributrices d'eau locales sont également à respecter.**
- Avant de procéder au raccordement du circuit eau sanitaire, il est indispensable de rincer les tuyauteries pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres qui risqueraient d'endommager certains organes (groupe de sécurité, pompe de charge, clapets...).
- Le raccordement entre la soupape de sécurité et le ballon ne doit pas présenter d'organes de sectionnement. De plus, la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité ne doit pas être obturée. Si la pression d'alimentation dépasse 5,5 bar un réducteur de pression devra être implanté en amont du préparateur. Il est conseillé d'implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites.
- Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.



Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante doit être interposé entre la sortie d'eau chaude du ballon et cette tuyauterie afin d'éviter tout phénomène de corrosion au niveau du raccord.



Conformément aux règles de sécurité, il est obligatoire de monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur. Le tarage de cette soupape est de 7 bar. Néanmoins, les caractéristiques techniques de notre préparateur lui permettent de fonctionner, si nécessaire avec une soupape tarée à 10 bar. Dans tous les cas, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane portant la marque NF.

- Le raccordement à l'alimentation d'eau froide sera réalisé d'après les schémas ci-après. Les composants devront répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Un clapet de retenue est monté sur l'alimentation en eau froide.

Remarques :

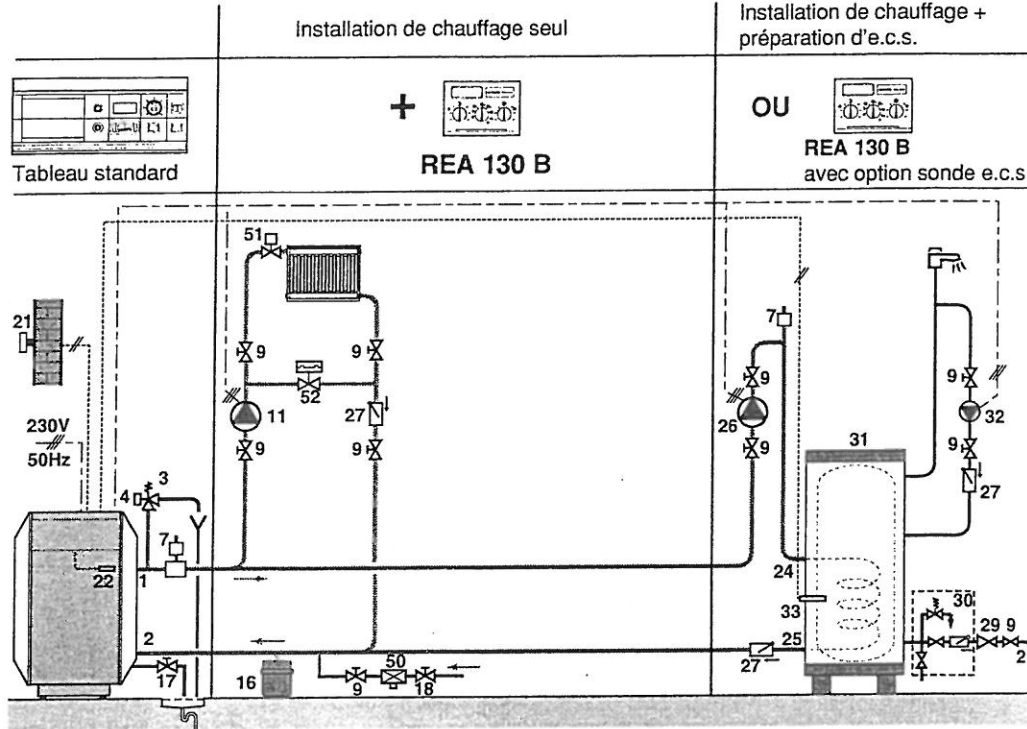
- Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur (minimum 3/4").
- Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée d'eau froide pour permettre la vidange. Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur (voir schémas).
- Le tube de vidange doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).
- Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du ballon peut être installée. Un clapet de retenue doit être prévu dans cette boucle.

4.3 Exemples d'installations

Les exemples présentés ci-après ne peuvent recouvrir l'ensemble des cas d'installations pouvant être rencontrés. Ils ont pour but d'attirer l'attention sur les règles de base à respecter. Un certain nombre d'organes de contrôle et de sécurité sont représentés, mais il appartient, en

dernier ressort, à l'installateur de décider des organes de contrôle et de sécurité à prévoir définitivement en chaufferie, en fonction des spécificités de celle-ci. Dans tous les cas il est nécessaire de se conformer aux règles de l'art et aux réglementations locales ou nationales en vigueur.

Installation avec 1 circuit direct

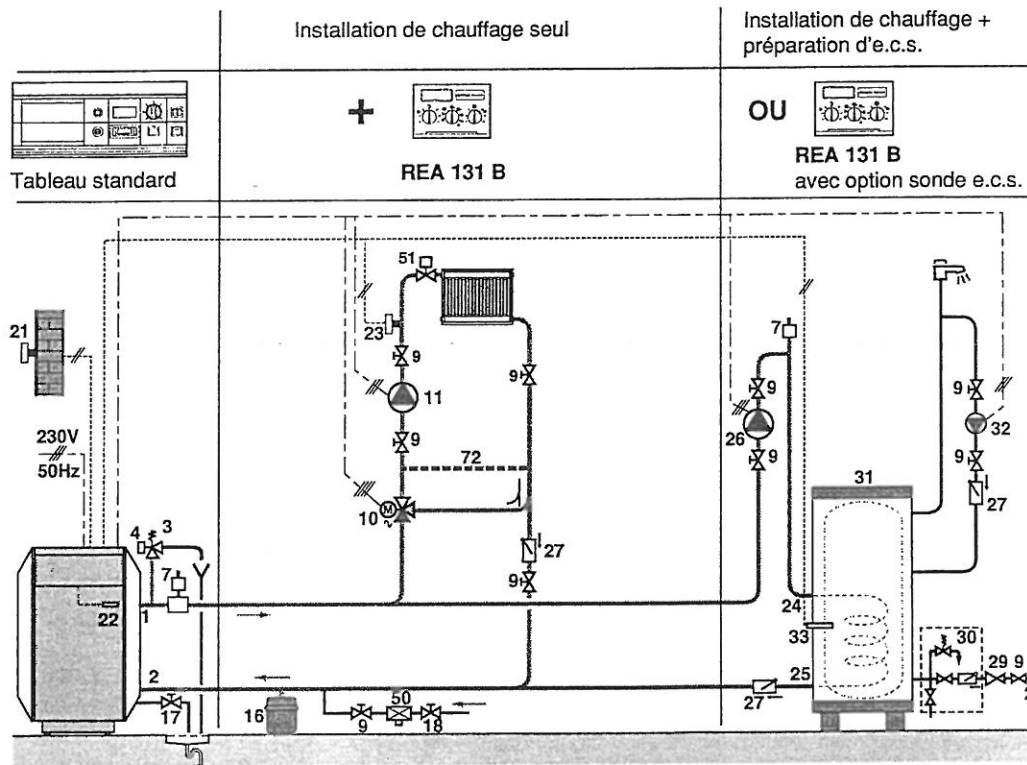


* Pour les PKR sans régulation, prévoir un module de priorité d'eau chaude sanitaire REA 030 B

8164N118 A

- 29 Réducteur de pression
 - 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
 - 31 Préparateur indépendant d'ecs
 - 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultative)
 - 33 Sonde de température ecs
 - 44 Thermostat limiteur
 - 50 Disconnecteur
 - 51 Robinet thermostatique
 - 52 Soupape différentielle
- 65 Circuit B après vanne : circuit chauffage pouvant être à basse température (plancher chauffant ou radiateurs)
 - 72 Bi-pass hydraulique en cas d'installation avec plancher chauffant, facultatif, à dimensionner soigneusement
- 230 V, 50 Hz
 - - - - - Sondes
 _____ 24 V

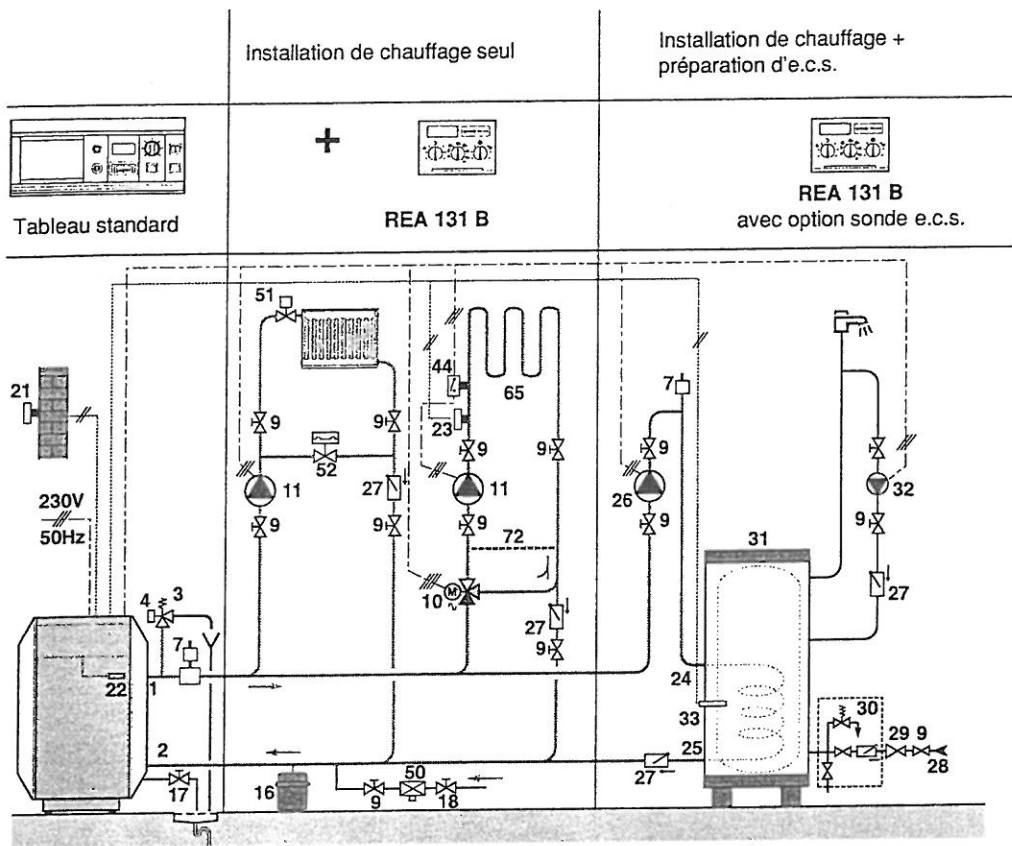
Installation avec 1 circuit avec vanne mélangeuse



8164N445

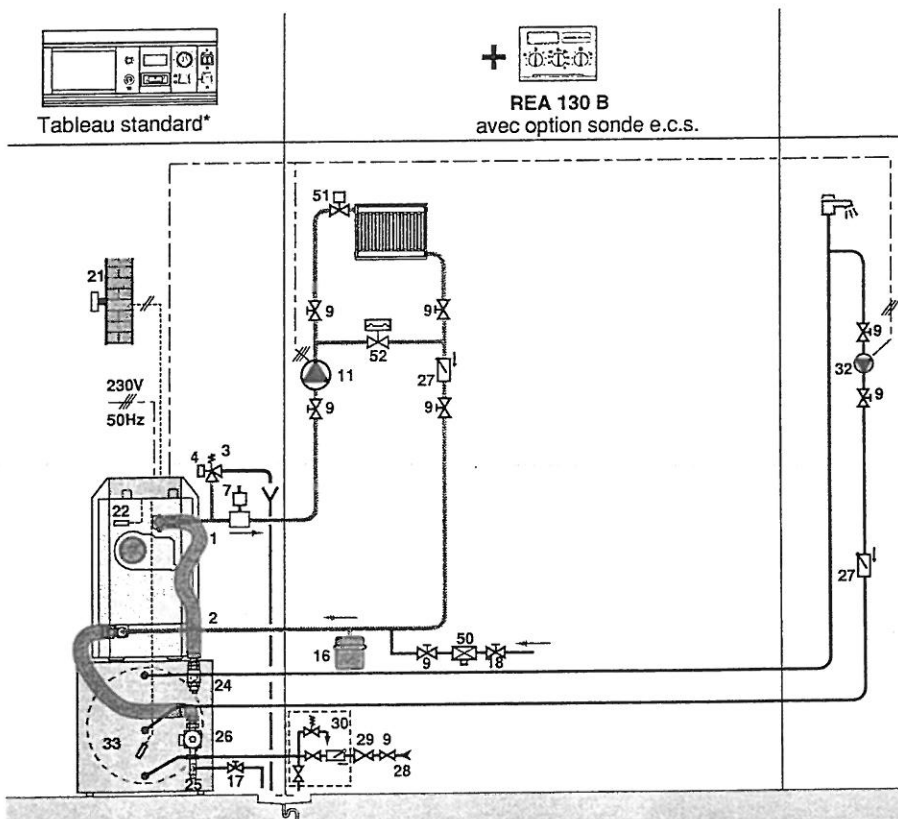
- 21 Sonde de température extérieure
 - 22 Sonde chaudière de la régulation
 - 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
 - 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
 - 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
 - 26 Pompe de charge sanitaire
 - 27 Clapet antiretour
 - 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 1 Départ chauffage
 - 2 Retour chauffage
 - 3 Soupape de sécurité 3 bar
 - 4 Manomètre
 - 7 Purgeur automatique
 - 9 Vanne
 - 10 Vanne mélangeuse 3 voies
 - 11 Accélérateur chauffage
 - 16 Vase d'expansion
 - 17 Vanne de vidange
 - 18 Remplissage du circuit chauffage

Installation avec 1 circuit direct + 1 circuit avec vanne mélangeuse



8164N446

Installation avec 1 circuit direct



* Pour les ensembles PKR/OBC sans régulation, prévoir un module de priorité d'eau chaude sanitaire REA 030 B

8164N120 A

65 Circuit B après vanne : circuit chauffage pouvant être à basse température (plancher chauffant ou radiateurs)
72 Bi-pass hydraulique en cas d'installation avec plancher chauffant, facultatif, à dimensionner soigneusement

29 Réducteur de pression à 7 bar
30 Groupe de sécurité taré et plombé
31 Préparateur indépendant d'ecs
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultative)

33 Sonde de température ecs
44 Thermostat limiteur
50 Disconnecteur
51 Robinet thermostatique
52 Soupape différentielle

21 Sonde de température extérieure
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire

----- 230 V, 50 Hz
- - - - - Sondes
..... 24 V

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage

Installation avec 1 circuit direct + 2 circuits avec vanne mélangeuse

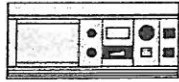
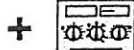


Tableau standard

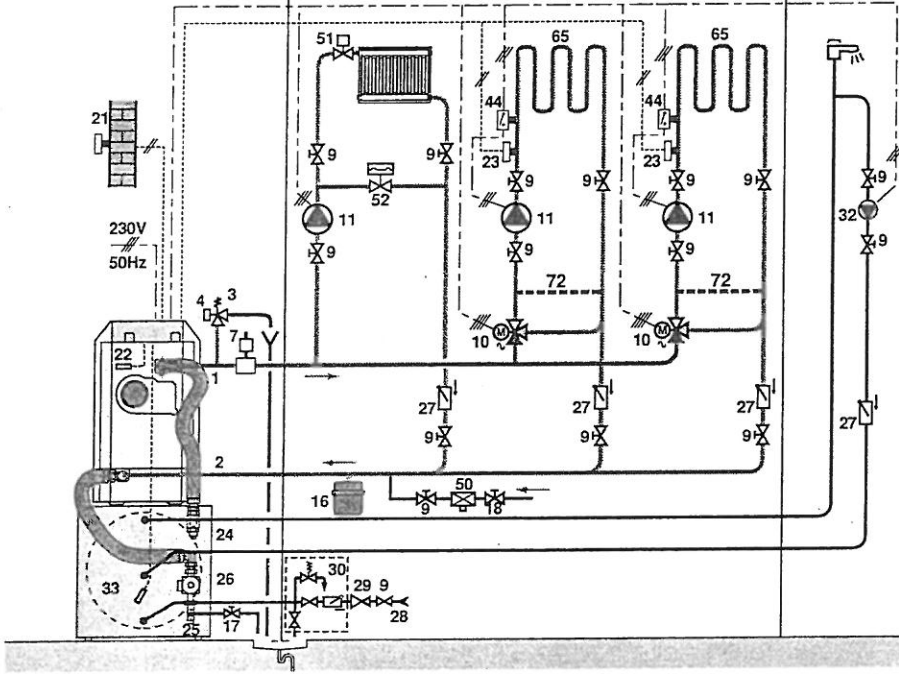


REA 232 B

Set câblage VM2/MK2



Sonde eau chaude sanitaire



8164N347

- | | | | | |
|----|---|----|---|--------------|
| 1 | Départ chauffage | 65 | Circuit B après vanne : circuit chauffage pouvant être à basse température (plancher chauffant ou radiateurs) | 230 V, 50 Hz |
| 2 | Retour chauffage | 72 | BI-pass hydraulique en cas d'installation avec plancher chauffant, facultatif, à dimensionner soigneusement | Sondes |
| 3 | Soupape de sécurité 3 bar | | | 24 V |
| 4 | Manomètre | | | |
| 7 | Purgeur automatique | | | |
| 9 | Vanne | | | |
| 10 | Vanne mélangeuse 3 voies | | | |
| 11 | Accélérateur chauffage | | | |
| 16 | Vase d'expansion | | | |
| 17 | Vanne de vidange | | | |
| 18 | Remplissage du circuit chauffage | | | |
| 21 | Sonde de température extérieure | | | |
| 22 | Sonde chaudière de la régulation | | | |
| 23 | Sonde de température départ après vanne mélangeuse | | | |
| 24 | Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs | | | |
| 25 | Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs | | | |
| 26 | Pompe de charge sanitaire | | | |
| 27 | Clapet antiretour | | | |
| 28 | Entrée de l'eau froide sanitaire | | | |
| 29 | Réducteur de pression | | | |
| 30 | Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar | | | |
| 31 | Préparateur indépendant d'ecs | | | |
| 32 | Pompe de bouclage sanitaire (facultative) | | | |
| 33 | Sonde de température ecs | | | |
| 44 | Thermostat limiteur | | | |
| 50 | Disconnecteur | | | |
| 51 | Robinet thermostatique | | | |
| 52 | Soupape différentielle | | | |

4.4 Remplissage de l'installation

La chaudière peut être remplie par le robinet de vidange.

En cas de présence d'un préparateur d'eau chaude sanitaire, pour bien purger l'échangeur de celui-ci, procéder comme suit :

- Dévisser le capuchon du purgeur de quelques tours.
- Effectuer le remplissage à faible débit afin de favoriser la purge.

- Fermer le purgeur lorsque l'eau s'écoule.
- Dégommer la pompe de charge s'il y a lieu : pour cela dévisser le bouchon de protection à l'avant de la pompe et engager un tournevis dans la fente de l'axe de la pompe. Tourner plusieurs fois à droite et à gauche.
- Laisser tourner la pompe de charge à froid quelques minutes pour favoriser son amorçage.

5. CHEMINÉE

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées.

Ceci nécessite :

- l'utilisation de conduits conçus pour permettre l'écou-

lement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement, afin d'éviter les risques de détérioration de la cheminée ;

- l'installation d'un té de purge en pied de cheminée.

La mise en place d'un modérateur de tirage est également recommandée.

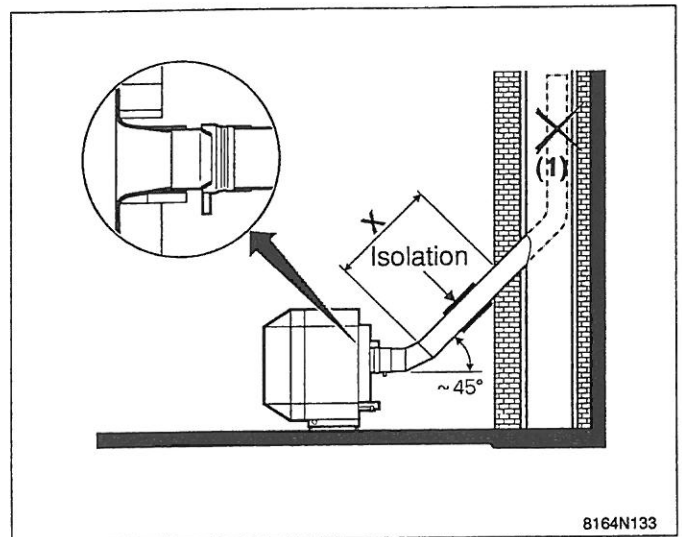
Avant de monter la chaudière dans une installation existante, il est recommandé de procéder au tubage de la cheminée (assainissement).

Si la température des fumées en exploitation continue est inférieure à 160°C, il faut s'assurer que la construction de l'installation de cheminée soit insensible à l'humidité!

Si le conduit de fumées a une longueur $X > 1$ m, il est recommandé de prévoir une isolation thermique. La dimension X ne doit pas être inférieure à 500 mm. L'angle d'entrée du conduit doit être env. 45°. Si l'angle est sensiblement plus faible, il faut s'attendre à une formation accrue de bruit.

La pression zéro (ni surpression, ni dépression) de la chaudière doit se trouver à l'extrémité de la chaudière (buse de fumées).

Afin de garantir des valeurs de combustion constantes en cas de variation des conditions climatiques, il est impératif de monter un régulateur de tirage.



- (1) Pour éviter un écoulement d'eau de condensation de la cheminée dans la chaudière, il n'est pas autorisé de réaliser le raccordement conduit comme représenté en pointillé sur le dessin.

5.1 Détermination du conduit de fumées

Pour la définition de la cheminée en section et en hauteur, se référer au DTU P 51 701 et aux réglementations nationales, voire régionales en vigueur.

● Tous pays sauf la Suisse

Chaudière type	Puissance kW	Débit massique des fumées		Température de fumées (1) °C	Cheminée : dimensions minimales conseillées	
		Fioul CO ₂ 12% kg/h	Gaz nat. CO ₂ 9% kg/h		diamètre mini mm	hauteur mini m
PKR -141	16 - 21	38	34	180	125	5
PKR -142	21 - 27	49	44	180	125	6,5
PKR -143	27 - 33	60	54	190	150	7
PKR -144	33 - 39	70	64	190	150	7

● Uniquement pour la Suisse

Chaudière type	Puissance kW	Débit massique des fumées		Température de fumées (1) °C
		Fioul CO ₂ 12% kg/h	Gaz nat. CO ₂ 9% kg/h	
PKR -141	16 - 20	33	29	160
PKR -142	20 - 25	41	36	160
PKR -143	25 - 30	49	43	160
PKR -144	30 - 35	57	51	160

(1) Température chaudière : 80°C
Température ambiante : 20°C
CO₂ = 12%

Dimensions minimales de la cheminée

La conception de la cheminée ainsi que la détermination du diamètre de la cheminée sont à effectuer selon SIA 3854/4 ou par le constructeur. Ce dernier doit tenir compte des caractéristiques spécifiques de tirage et de perte de charge du matériau et respecter la réglementation locale en vigueur.

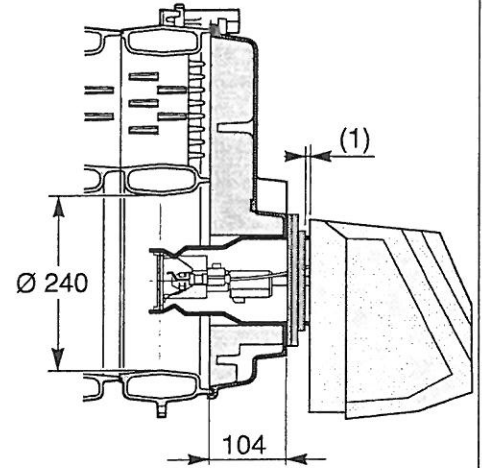
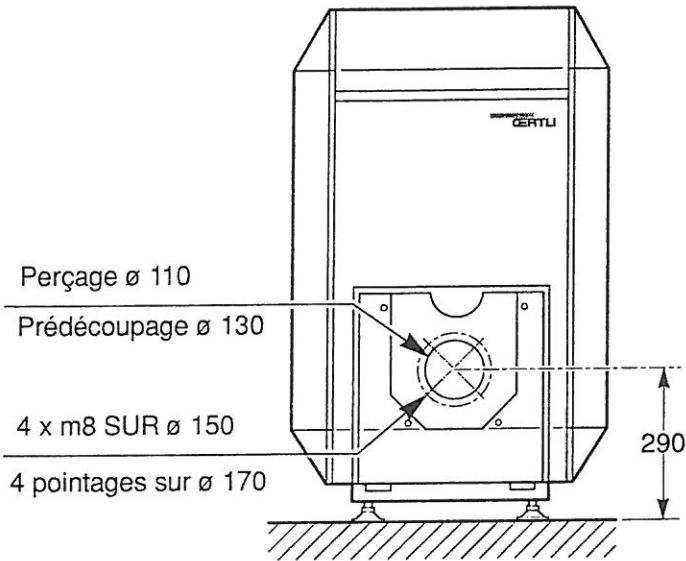
5.2 Raccordement au conduit de fumées

Le raccordement entre la buse de la chaudière et le conduit de cheminée doit être d'une section au moins égale à celle de la buse, le plus direct et le plus court possible.

6. MONTAGE DU BRÛLEUR



La position de la tête du brûleur par rapport à l'isolant de la porte telle que définie ci-dessous doit être respectée. Cette position est réalisée d'origine avec les brûleurs Oertli.



8164N072

(1) Se reporter à la notice du brûleur

Remarque : Pour les renseignements nécessaires au raccordement, aux réglages, à la mise en service et à la maintenance du brûleur, se reporter à la notice livrée avec celui-ci.

7. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.

8. MAINTENANCE



Les opérations décrites ci-après doivent toujours être effectuées chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

8.1 Chaudière

Vidange

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue. Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier sans délai.

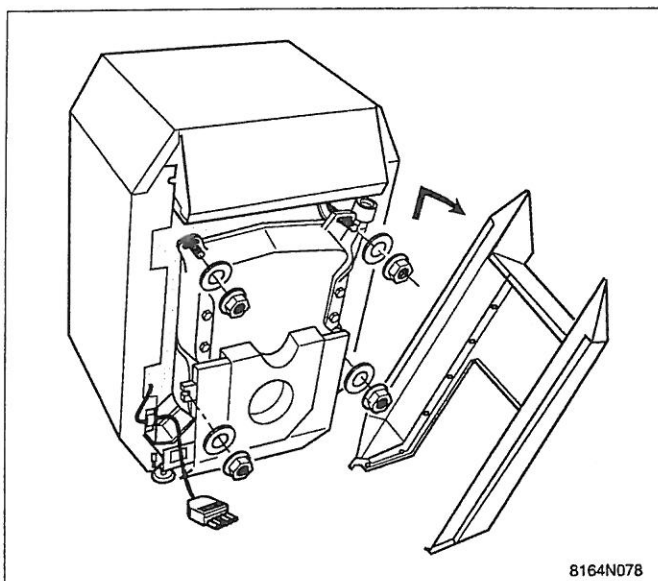
Nettoyage

Le bon rendement de la chaudière dépend de l'état de propreté des surfaces d'échange.

Le nettoyage de la chaudière doit être effectué aussi souvent que nécessaire et **au-moins comme la cheminée une fois par an** ou davantage selon la réglementation en vigueur ou les besoins de l'installation.

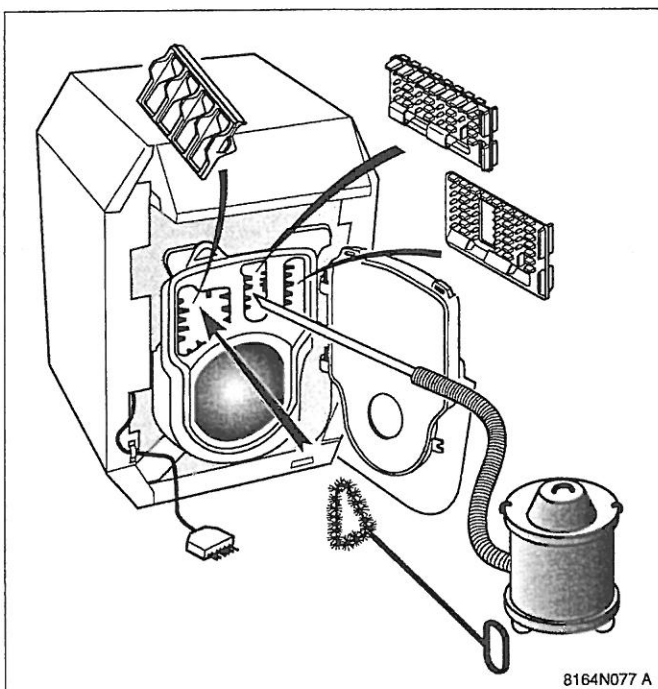
Pour accéder aux surfaces d'échange :

- décrocher la façade avant de l'habillage,
- ouvrir la porte en dévissant les 4 écrous à embase avec rondelles plates (clé de 13).



- retirer les accélérateurs de convection, présents dans les carnaux de la chaudière
- ramoner soigneusement les carnaux, à l'aide de la brosse livrée à cet effet
- brosser également l'intérieur du foyer
- évacuer les suies déposées en bas des carnaux et du foyer à l'aide de la brosse de ramonage, d'une balayette ou d'un aspirateur ayant un tube d'aspiration d'un diamètre inférieur à 40 mm
- remettre les accélérateurs de convection en place
- refermer la porte de la chaudière et remonter la façade avant de l'habillage.

Pour l'entretien du brûleur, se conformer à la notice livrée avec celui-ci.



8.2 Nettoyage de l'habillage

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge. Rincer à l'eau claire et sécher avec une peau de chamois.

8.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Se conformer à la notice livrée avec le préparateur OBC.

8.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée. Fermer les portes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage en hiver entraînant des risques de gel

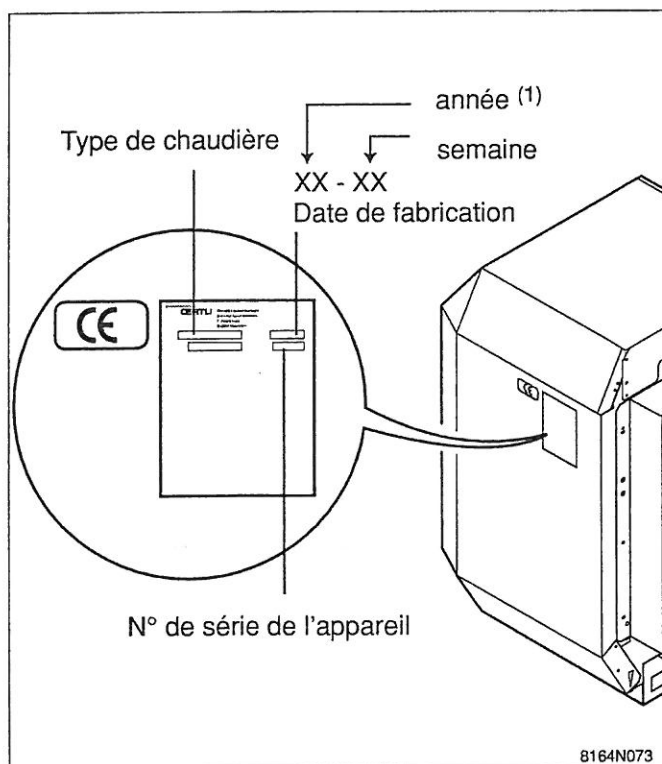
Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

Le ballon et les tuyauteries d'eau chaude sanitaire sont également à vidanger.

8.6 Plaquette signalétique

La plaquette signalétique qui a été apposée sur le côté de la chaudière lors de son installation permet l'identification exacte de la chaudière et indique les principales caractéristiques de celle-ci.

(1) 01 = 2001,
02 = 2002
...

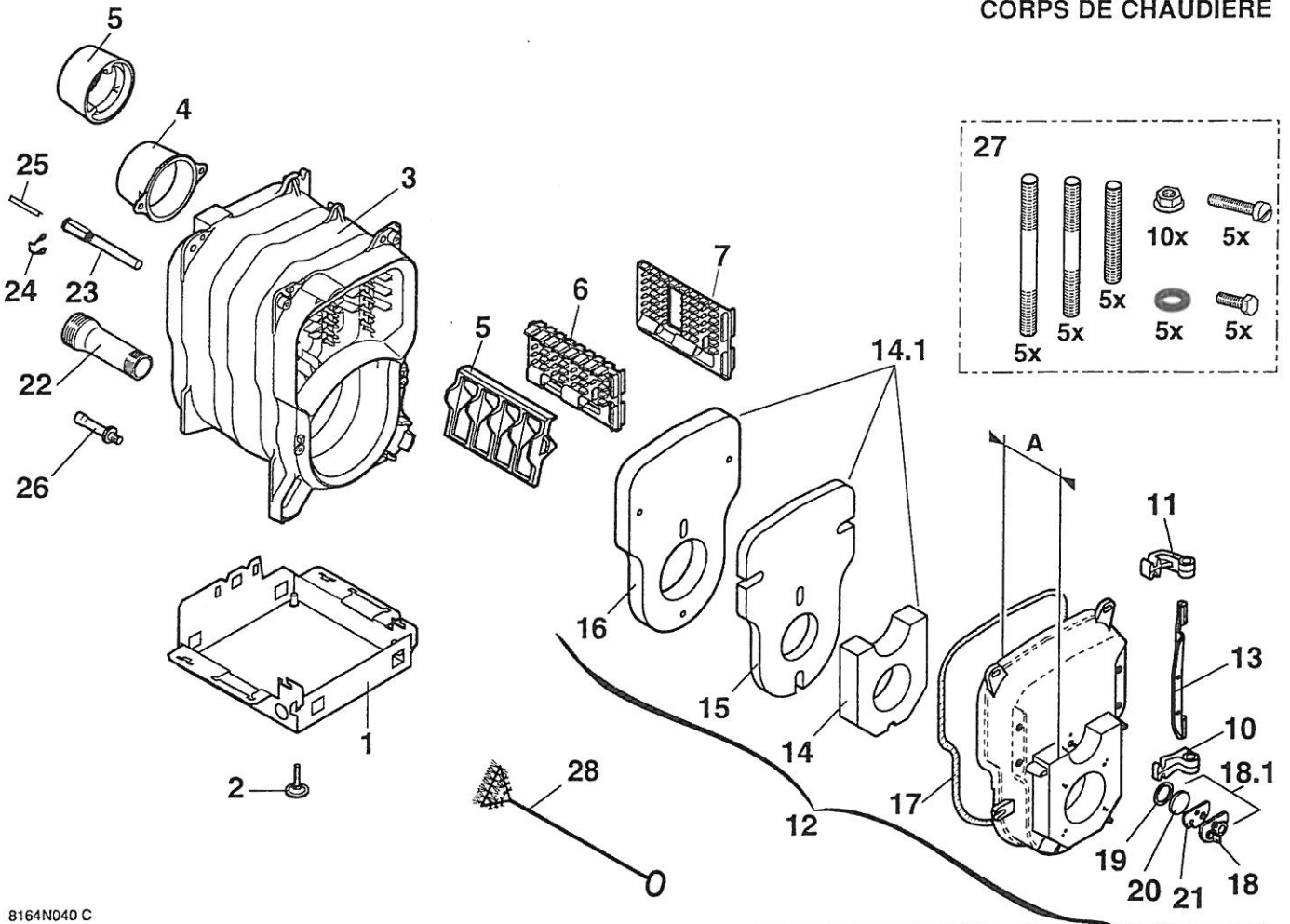


9. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

Se reporter à la page suivante

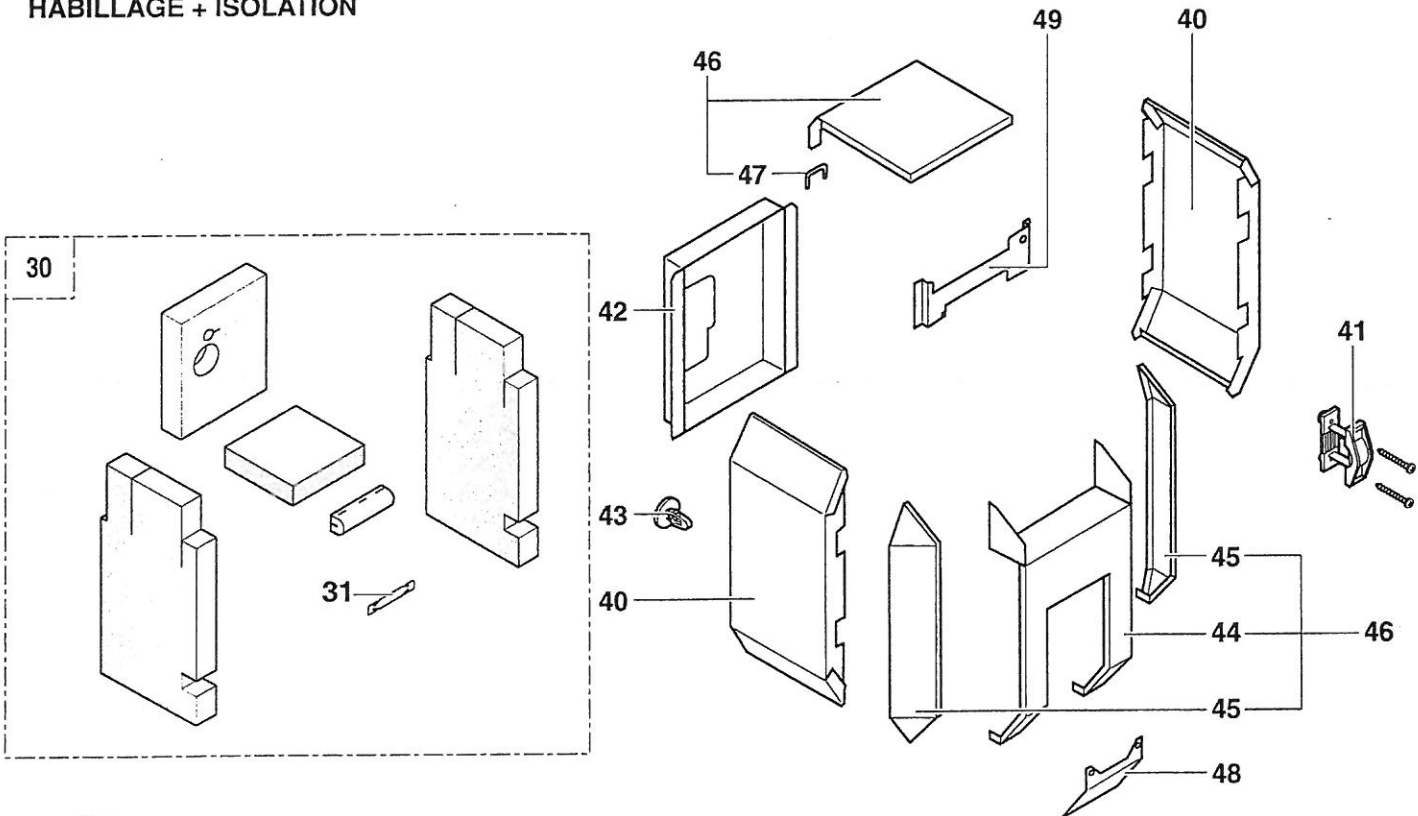
Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

CORPS DE CHAUDIERE



8164N040 C

HABILLAGE + ISOLATION



8164N110

8164N085

TABLEAU DE COMMANDE STANDARD - avant 01/07/98 (colis DF 20)

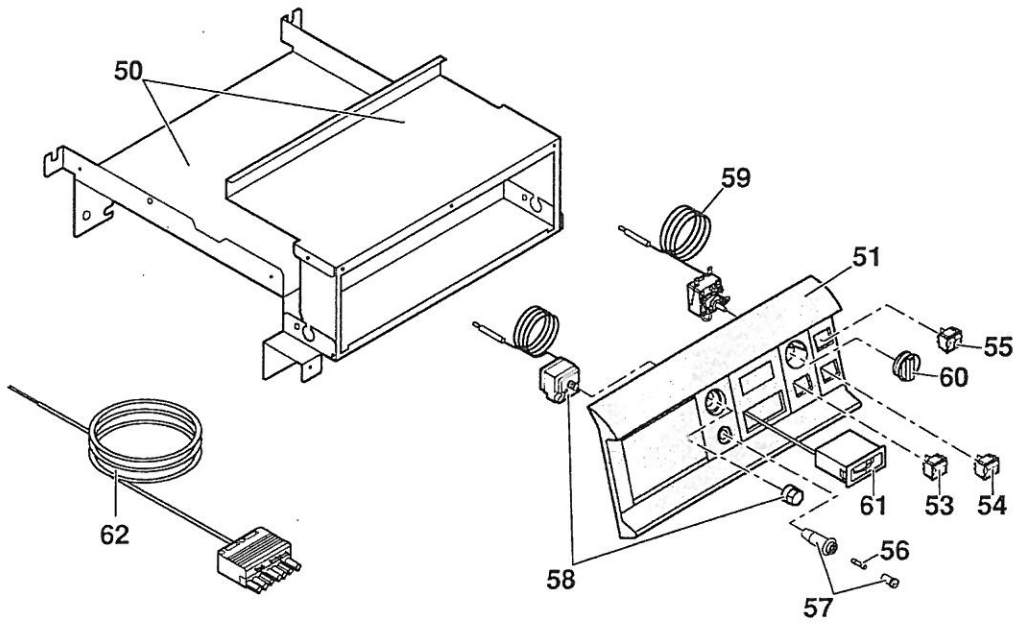
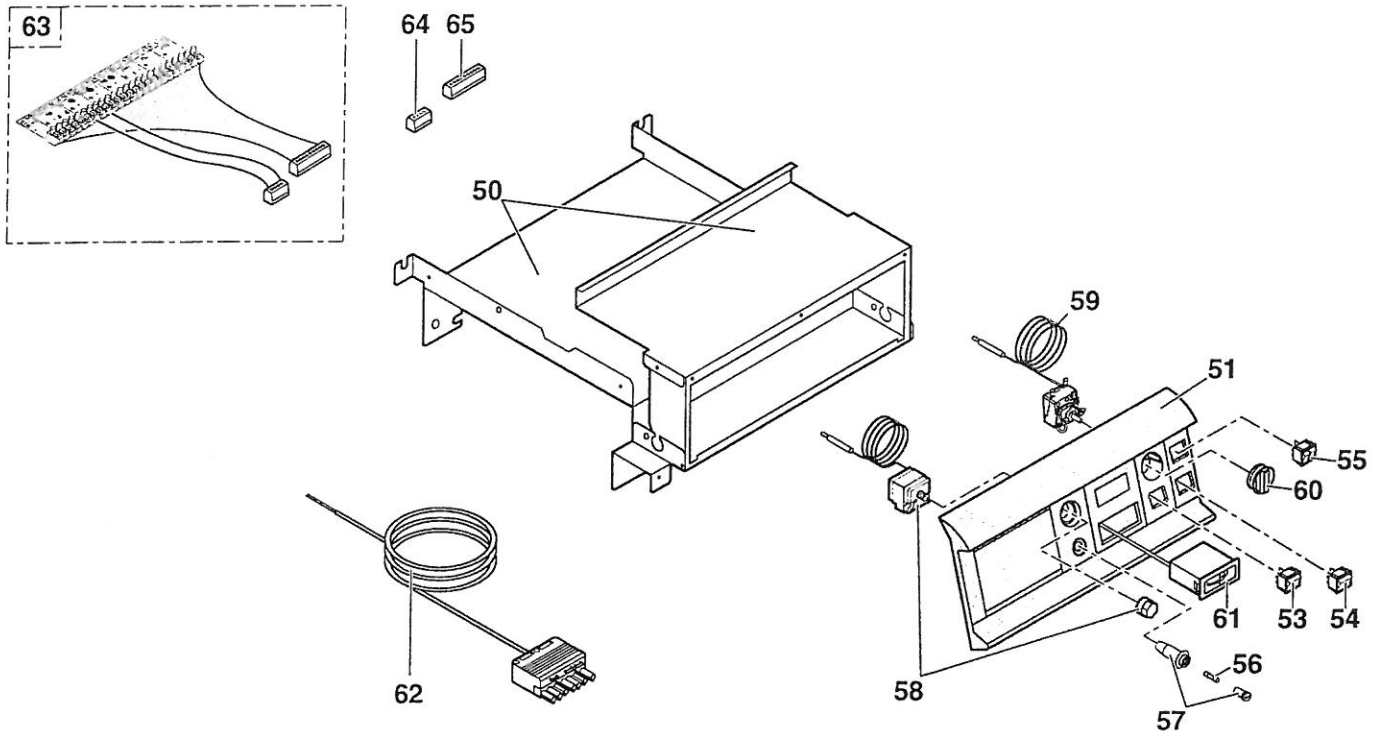
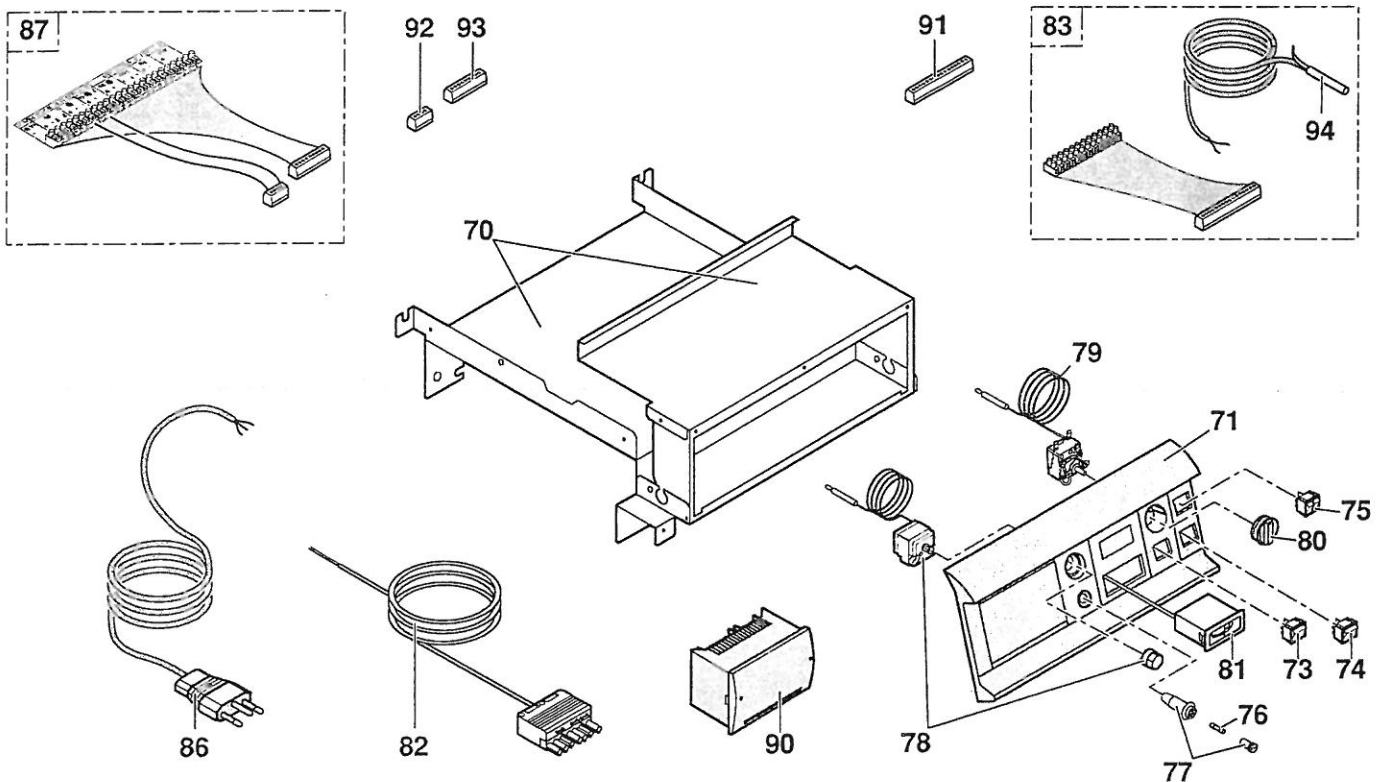


TABLEAU DE COMMANDE STANDARD - après 01/07/98 (colis DF 21)



8164N167

TABLEAU DE COMMANDE STANDARD - après 01/07/98 (colis DF 100)



8164N161

PKR -140

Pos.	N° d'art.	Désignation	Complément	Produit fini
		Corps de chaudière et accessoires		
1	123 188	Socle complet	3 éléments	PKR-141
1	123 189	Socle complet	4 éléments	PKR-142
1	123 190	Socle complet	5 éléments	PKR-143
1	125 159	Socle complet	6 éléments	PKR-144
2	121 862	Pied réglable		
3	121 863	Corps de chaudière complet	3 éléments	PKR-141
3	121 864	Corps de chaudière complet	4 éléments	PKR-142
3	121 865	Corps de chaudière complet	5 éléments	PKR-143
3	123 880	Corps de chaudière complet	6 éléments	PKR-144
4	123 191	Buse ø 125/130		
5	125 161	Anneau pour buse ø 150/153		
6	121 866	Turbulateur gauche <i>81990015</i>		
7	121 867	Turbulateur central <i>81990016</i>		
8	121 868	Turbulateur droit <i>81990017</i>		
10	123 192	Charnière inférieure		
11	123 193	Charnière supérieure		
12	123 194	Porte foyère complète - double nervure (avant 03.96) - A = 120,5 (porte + réf. 13 à 21)		
12	700 303	Porte foyère complète (après 03.96) - A = 104,5 (porte + réf. 13 à 21)		
13	123 196	Axe pour porte foyère		
14	123 197	Isolation avant porte		
14a	121 869	Isolation porte PKR		
15	123 198	Isolation intermédiaire porte		
16	123 199	Isolation arrière porte		
17	121 870	Cordon fibre de verre silicone		
18	123 200	Rosace		
18a	121 871	Voyant complet		
19	123 201	Joint pour voyant		
20	123 202	Voyant		
21	123 203	Isolation pour rosace		
22	123 204	Tube départ/retour		
23	123 205	Doigt de gant		
24	120 166	Ressort pour doigt de gant		
25	121 873	Séparateur doigt de gant		
26	123 206	Tube de vidange		
27	121 874	Sachet visserie corps		
	121 875	Joint Wezilit K 63 (310 ml)		
		Divers		
28	121 883	Brosse		
		Isolation		
30	121 876	Isolation corps complète	3 éléments	PKR-141
30	121 877	Isolation corps complète	4 éléments	PKR-142

PKR -140

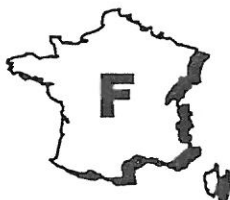
Pos.	N° d'art.	Désignation	Complément	Produit fini
30	121 878	Isolation corps complète	5 éléments	PKR-143
30	125 162	Isolation corps complète	6 éléments	PKR-144
31	123 214	Attaches		
		Habillage chaudière		
	125 163	Jaquette complète	3 éléments	PKR-141
	125 164	Jaquette complète	4 éléments	PKR-142
	125 165	Jaquette complète	5 éléments	PKR-143
	125 166	Jaquette complète	6 éléments	PKR-144
40	125 167	Panneau latéral complet	3 éléments	PKR-141
40	125 168	Panneau latéral complet	4 éléments	PKR-142
40	125 169	Panneau latéral complet	5 éléments	PKR-143
40	125 170	Panneau latéral complet	6 éléments	PKR-144
41	123 220	Serre-câble PA 268/RO		
42	605 006	Panneau arrière complet		
43	121 880	Bouton-rivet 052880		
44	605 007	Panneau avant		
46	125 172	Chapiteau complet	3 éléments	PKR-141
46	125 173	Chapiteau complet	4 éléments	PKR-142
46	125 174	Chapiteau complet	5 éléments	PKR-143
46	125 175	Chapiteau complet	6 éléments	PKR-144
47	124 705	Profil caoutchouc		
47	123 871	Protection câbles en plastique		
48	605 008	Panneau avant porte		
49	125 176	Traverse arrière	4, 5, 6 éléments	PKR-142, 143, 144
	121 882	Sachet visserie jaquette		
		Tableau de commande standard - avant 01/07/98 (colis DF 20)		
	125 177	Tableau de commande complet		
50	125 178	Ensemble tôlerie pour tableau standard		
51	125 179	Façade électro-mécanique		
53	120 888	Interrupteur bipolaire Marche/Arrêt		
54	120 548	Interrupteur bipolaire Test		
55	121 886	Interrupteur inverseur		
56	120 551	Fusible 4 AT		
56	123 888	Fusible 6,3 AT		
57	121 989	Porte-fusible		
58	120 556	Thermostat de sécurité 100° C		
58	600 541	Thermostat de sécurité 110° C		
59	603 041	Thermostat réglable 30 - 90° C		
60	121 891	Bouton de réglage + ergots		
61	121 892	Thermomètre plat		
62	126 007	Sous-ensemble câbles (faisceau + brûleur)		
	121 894	Sachet visserie tableau standard		

PKR -140

Pos.	N° d'art.	Désignation	Complément	Produit fini
		Tableau de commande standard - après 01/07/98 (colis DF 21)		
	125 177	Tableau de commande complet		
50	125 178	Ensemble tôlerie pour tableau standard		
51	125 179	Façade électro-mécanique		
53	120 888	Interrupteur bipolaire Marche/Arrêt		
54	120 548	Interrupteur bipolaire Test		
55	121 886	Interrupteur inverseur		
56	123 888	Fusible 6,3 AT		
57	121 989	Porte-fusible		
58	600 541	Thermostat de sécurité 110° C		
59	603 041	Thermostat réglable 30 - 90° C		
60	121 891	Bouton de réglage + ergots		
61	121 892	Thermomètre plat		
62	122 277	Câble brûleur		
63	180 000	Faisceau de câblage		
64	125 410	Connecteur X2		
65	125 411	Connecteur X3		
	121 894	Sachet visserie tableau standard		
		Tableau de commande standard - après 01/07/98 (colis DF 100)		
	126 006	Tableau de commande complet		
70	125 178	Ensemble tôlerie pour tableau standard		
71	125 179	Façade électro-mécanique		
73	120 888	Interrupteur bipolaire Marche/Arrêt		
74	120 548	Interrupteur bipolaire Test		
75	121 886	Interrupteur inverseur		
76	123 888	Fusible 6,3 AT		
77	121 989	Porte-fusible		
78	600 541	Thermostat de sécurité 110° C		
79	603 041	Thermostat réglable 30 - 90° C		
80	121 891	Bouton de réglage + ergots		
81	121 892	Thermomètre plat		
82	122 277	Câble brûleur		
83	125 523	Faisceau KSF-REA (sondes)		
86	125 988	Câble d'alimentation (uniquement pour la Suisse)		
87	125 206	Faisceau de câblage		
90	125 519	Régulation REA-131 B se reporter à la notice de la régulation		
91	125 409	Connecteur X1		
92	125 410	Connecteur X2		
93	125 411	Connecteur X3		
94	120 743	Sonde chaudière KVT 40 - longueur 2 m		
	121 894	Sachet visserie tableau standard		

OERTLI THERMIQUE S.A.
Direction des ventes France

30, 32 avenue Léon Gaumont
F-75020 PARIS
☎ 01 49 88 58 58
☎ 01 48 59 20 63



ASSISTANCE TECHNIQUE

/0,99FTTC/mn/
N° Indigo 0 825 075 020

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
E-mail : info@oertli.de
Internet : www.oertli.de



OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34



Service technique :

OERTLI SERVICE AG

Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00

Service commercial :

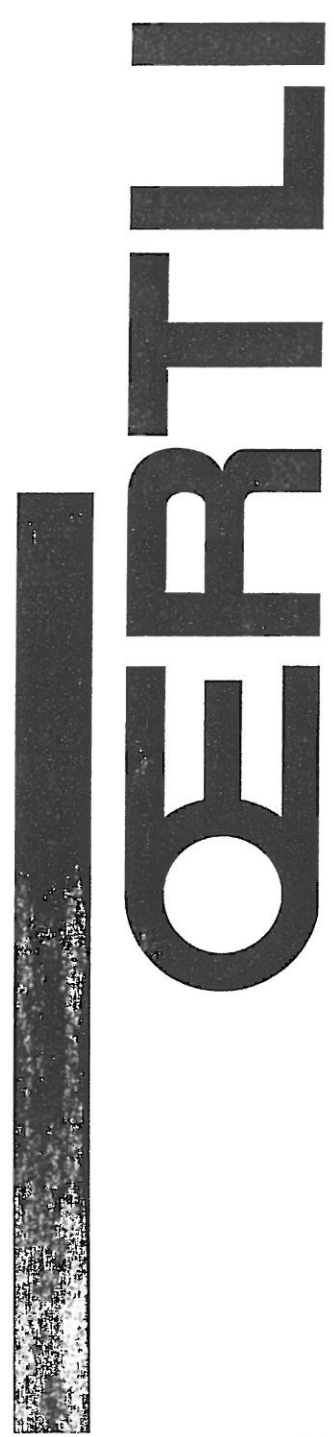
VESCAL S.A.

Systèmes de chauffage
Z.I. de la Veyre St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33



OERTLI THERMIQUE S.A.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann
B.P. 16
F-68801 Thann Cedex



Installateur

Société de service

MONTAGE

Chaudière PKR-140 (voir pages m1 à m5)

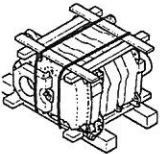

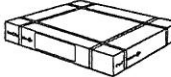
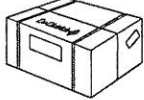
Chaudière PKR-140 + préparateur OBC (voir page m6)

Outils nécessaires : - 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13.

Colisage : les tableaux ci-dessous donnent les numéros des colis qui composent la chaudière à installer. Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

Avant le montage de la chaudière, veuillez contrôler l'intégralité de la livraison.

● PKR

Chaudière	PKR -141	PKR -142	PKR -143	PKR -144	
Corps de chaudière	DF 1	DF 2	DF 3	DF 4	
Accélérateur de convection gauche (uniquement pour la Suisse)	(1)	DF 10	DF 10	DF 10	
Habillage + Isolation	DF 13	DF 14	DF 15	DF 16	
Tableau de commande standard	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	

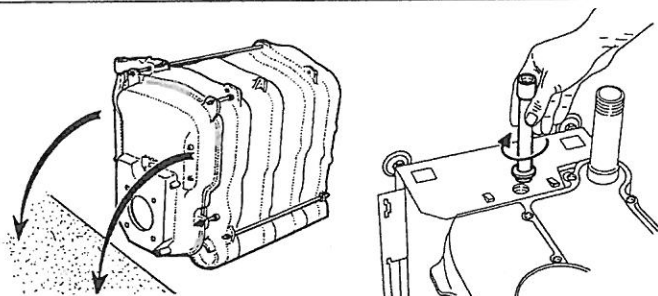
(1) Pour les PKR-141 l'accélérateur de convection gauche est mis en place d'usine quel que soit le pays de destination.

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant, ou dans la notice du tableau de commande. La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

● PKR + OBC (voir page m6)

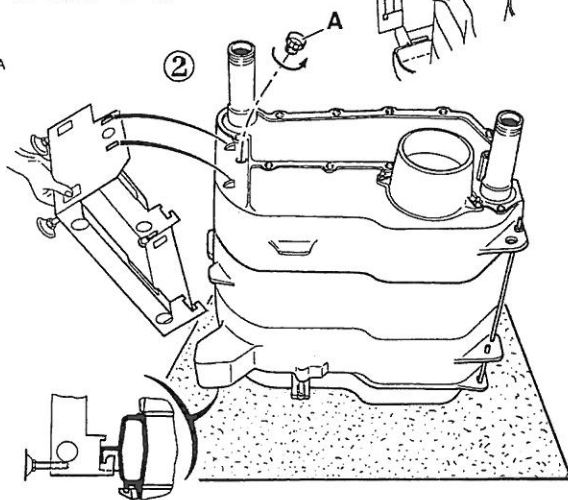
1

Colis
DF 1,
DF 2,
DF 3
DF 4



8199-EN-82 A

8199-EN-29



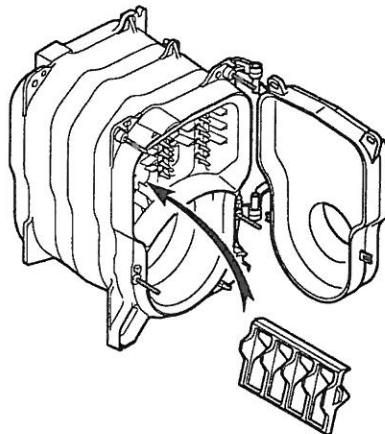
8199N307

Montage du socle et du tube de vidange

- 1- Poser un papier devant le corps de chaudière, enlever celui-ci de sa palette et le redresser debout sur la porte foyer.
- 2- Dévisser le bouchon plastique 1/2" A de l'élément arrière.
 - Accrocher le socle sur les pieds de la chaudière et le cliper sur l'élément arrière.
- 3- Visser le tube de vidange sur l'élément arrière.
 - Assurer l'étanchéité à l'aide de chanvre ou de pâte d'étanchéité.
- 4- Remettre le corps de chaudière sur ses pieds.

2

Uniquement pour la Suisse
PKR-142, -143, -144 :
Colis DF 10



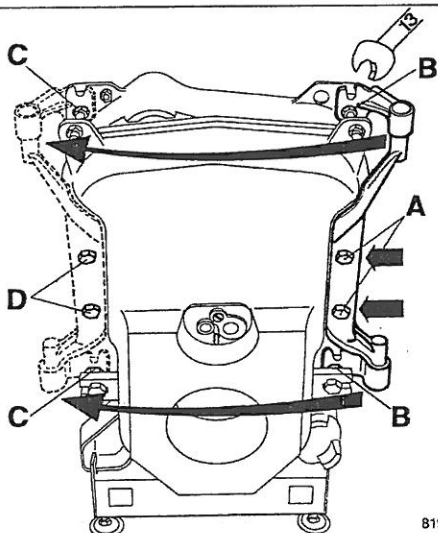
8199N208

Mise en place de l'accélérateur de convection dans le carneau gauche

- Ouvrir la porte foyer en dévissant les 4 écrous à embase (clé de 13)
- Mettre en place l'accélérateur de convection dans le carneau gauche.

Remarque : pour les PKR-141, l'accélérateur de convection est déjà mis en place d'usine quelque soit le pays de destination.

3



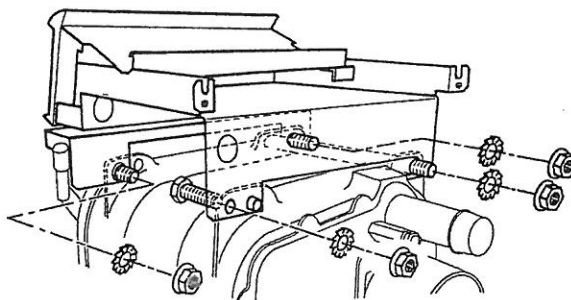
8199EN30 A

Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyer

- Démontez l'axe en fonte de la porte foyer fixé par les 2 vis A (HM 8 x 12) et les charnières supérieure et inférieure en dévissant les 2 écrous à embase B (HM8).
- Remontez les charnières et l'axe en fonte du côté gauche, à l'aide des écrous C et des vis D laissés en attente.
- Remettez en place les 2 vis A du côté droit.

4

Uniquement chaudières 3 éléments



8199EN31 A

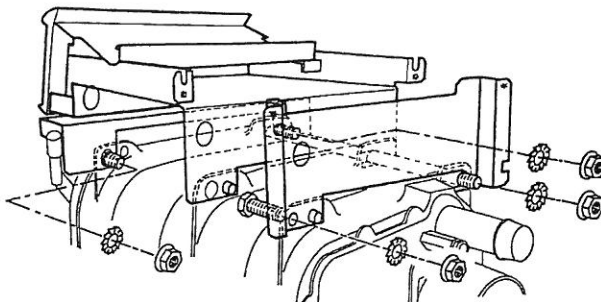
Montage du tableau de commande

- Mettre en place l'ensemble tableau de commande sur le corps de chaudière en le positionnant sur la tige d'assemblage, les goujons M8 à l'avant et le téton de l'élément arrière.
- Fixer sur l'élément avant par 2 écrous à embase HM8 + 2 rondelles à dents ø 8.
- Fixer sur l'élément arrière par 1 vis HM8 x 30 + 2 écrous à embase + 2 rondelles à dents ø 8.

5 Uniquement chaudières 4, 5 et 6 éléments

Montage du tableau de commande et de la traverse arrière

- Mettre en place l'ensemble tableau de commande sur le corps de chaudière en le positionnant sur la tige d'assemblage, les goujons M8 à l'avant et le téton de l'élément intermédiaire.
- Fixer sur l'élément avant par 2 écrous à embase HM8 + 2 rondelles à dents \varnothing 8.
- Fixer la traverse sur l'élément arrière par 1 vis HM8 x 30 + 2 écrous à embase + 2 rondelles à dents \varnothing 8.



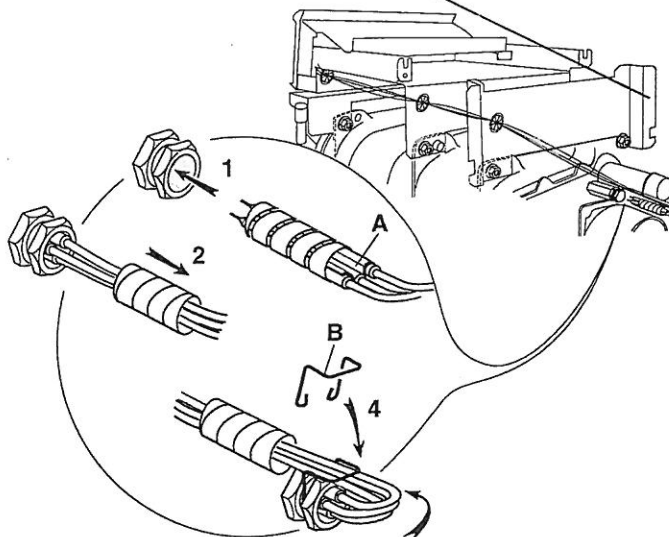
6 Mise en place des bulbes

Si la chaudière est équipée d'une régulation ou d'un module :

Dans ce cas le ressort de contact A ne doit pas être utilisé.

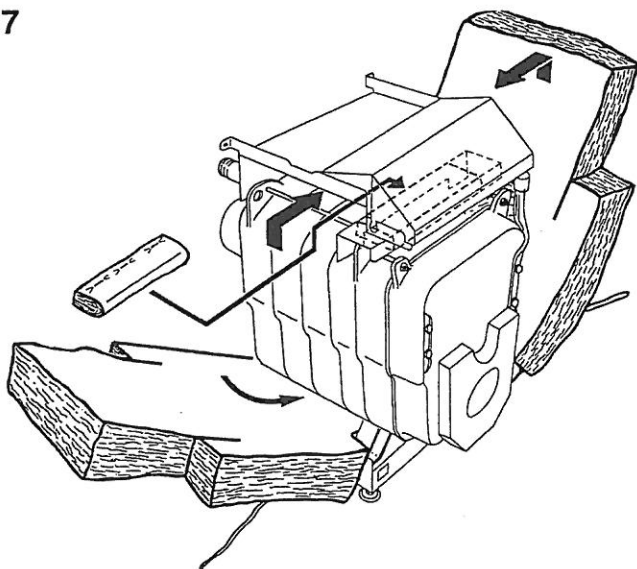
- Mettre en place à l'aide de la spirale de maintien les bulbes du thermomètre, du thermostat de chaudière, du thermostat de sécurité et le bulbe venant de la régulation (sonde chaudière) dans le doigt de gant. Placer le bulbe le plus court derrière le bulbe d'un des thermostats.
- Maintenir à l'aide du ressort B.

Uniquement sur chaudières 4, 5 et 6 éléments

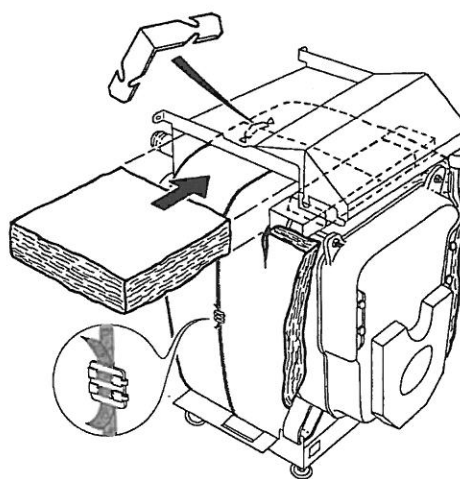


8199N205

7



8164N079 A



8164N080 A

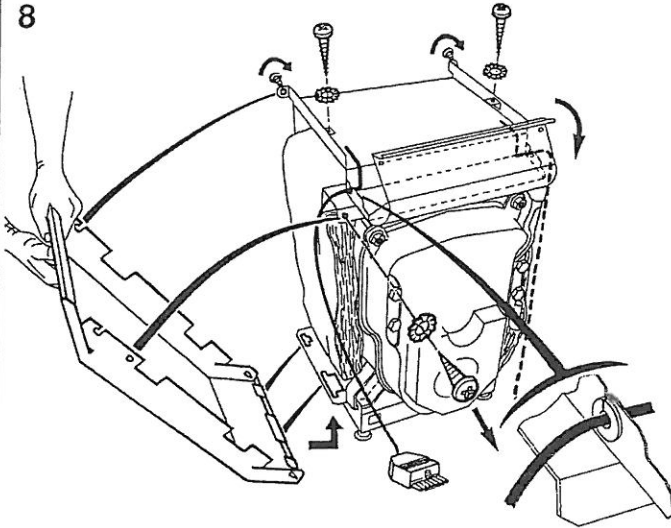
Mise en place de l'isolation avant de tableau, de l'isolation du corps et de l'isolation supérieure

- Mettre en place l'isolation avant de tableau dans le logement prévu sous le tableau de commande.
- Poser la sangle (chaudières 3 él.) ou les deux sangles (chaudières 4, 5 et 6 él.) sous le corps de chaudière.
- Engager la partie large (avec découpe pour les pieds) des panneaux d'isolation du corps de chaudière entre le socle

et le corps et les rabattre sous le tableau de commande et les maintenir à l'aide de 2 attaches.

- Maintenir l'isolation autour du corps de chaudière à l'aide de la (ou des) sangle(s).
- Glisser l'isolation supérieure de corps sous le tableau de commande.

8

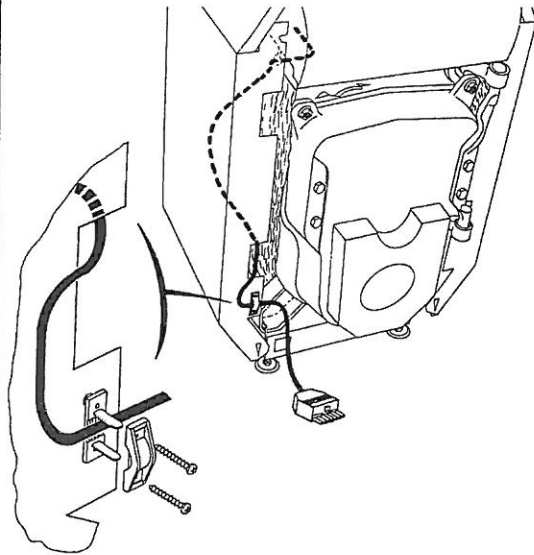


8199EN037 A

Mise en place du câble brûleur et montage des panneaux latéraux

- Si le câble brûleur n'est pas placé du côté opposé aux charnières de la porte foyer (conformément aux normes de sécurité européennes), ouvrir le tableau (2 vis + rondelles à dents à l'arrière), placer le câble brûleur du côté opposé et le faire passer à l'extérieur de la traverse.
- Engager les panneaux latéraux dans le socle et les accrocher sur la vis $\varnothing 3,94 \times 12,7$ et rondelle à dents prémontée à l'arrière du tableau de commande (chaudières 3 éléments) ou de la traverse arrière (chaudières 4 à 6 éléments) et serrer.
- Fixer les panneaux latéraux à l'avant sur le tableau par 2 vis $\varnothing 3,94 \times 12,7$ et 2 rondelles à dents $\varnothing 4$ - prémontées.

9



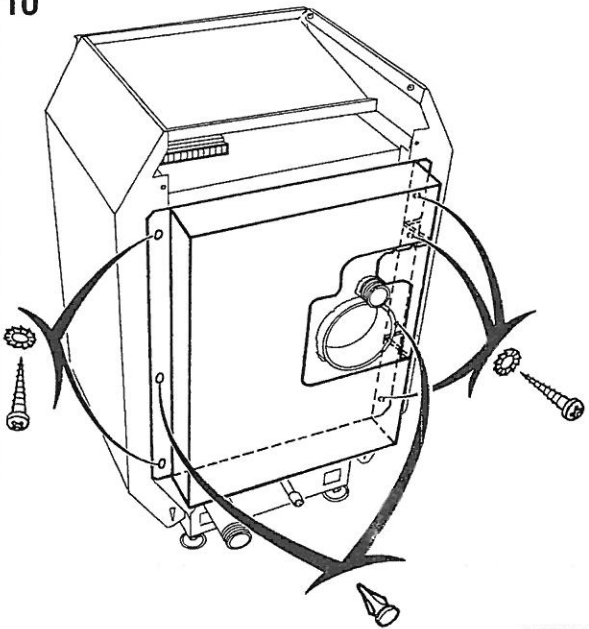
8199EN38 A

8199EN038A

Fixation du câble brûleur

- Faire cheminer le câble brûleur derrière le panneau latéral vers le brûleur en le maintenant à l'aide du serre-câble livré et 2 vis $\varnothing 3,5 \times 25$. Régler la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher le câble brûleur pour ouvrir la porte foyer. Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.

10

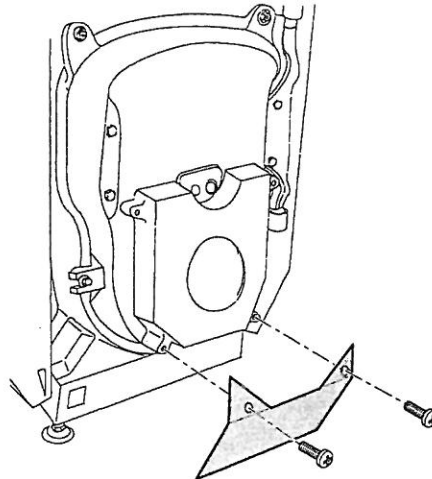


8199EN39 A

Montage du panneau arrière

- Fixer le panneau arrière avec son isolation sur les panneaux latéraux à l'aide des deux clips plastiques prémontés.
- Fixer par 5 vis $\varnothing 3,94 \times 12,7$ + 5 rondelles à dents $\varnothing 4$.

11

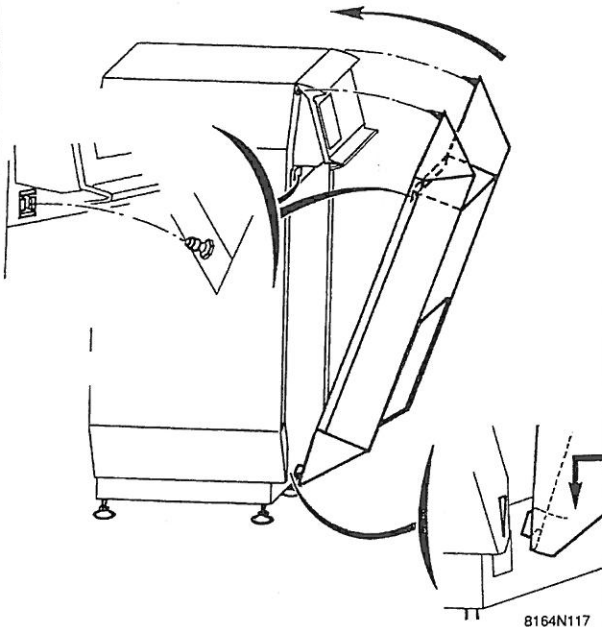


8164N094

Montage du panneau avant de porte foyer

- Fixer le panneau avant de porte foyer à l'aide des 4 vis noires EC CB M6 x 12.

12

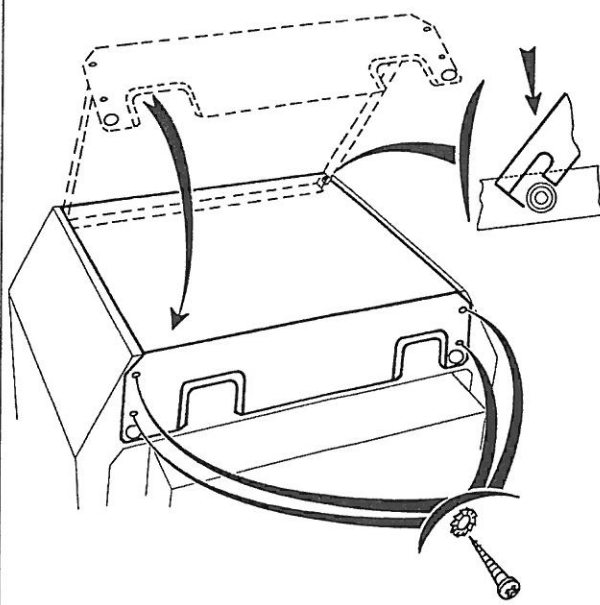


8164N117

Montage du panneau avant

- Accrocher le panneau avant dans le bas sur les panneaux latéraux et le cliper sur le tableau.

13



8199EN40

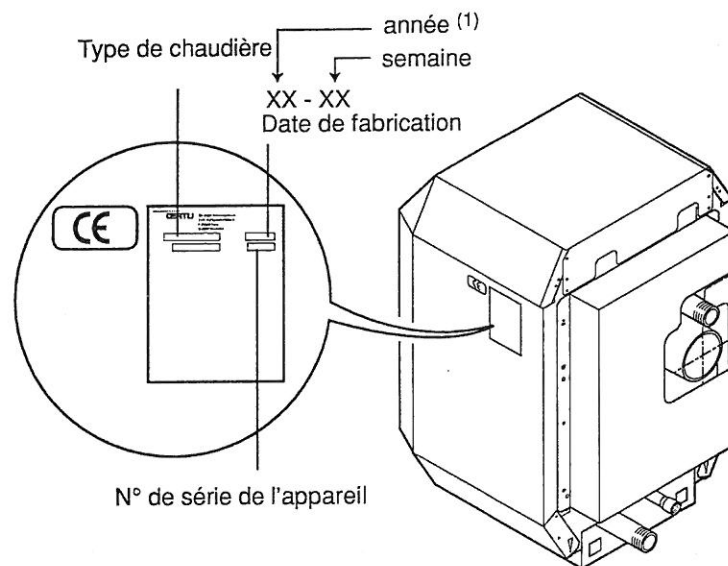
Raccordements électriques et montage du chapiteau

- Les raccordements électriques doivent être effectués par un professionnel qualifié (voir notice livrée avec le tableau de commande).
 - Accrocher le chapiteau dans les douilles des panneaux latéraux.
 - Le fixer à l'arrière par 4 vis \varnothing 3,94 x 12,7 + 4 rondelles à dents \varnothing 4.

14

Coller la plaquette signalétique et l'étiquette CE (livrées sans le sachet notice) sur l'habillage (à droite ou à gauche) à un emplacement facilement accessible.

(1) 01 = 2001,
 02 = 2002
 ...



8164N073

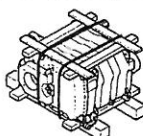


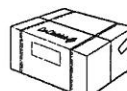
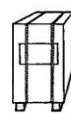

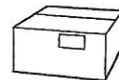
MONTAGE

Chaudière PKR-140 + préparateur OBC

Outils nécessaires : - 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13.

Colisage : les tableaux ci-dessous donnent les numéros des colis qui composent la chaudière à installer. Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

Avant le montage de la chaudière, veuillez contrôler l'intégralité de la livraison.

Chaudière	PKR -141	PKR -142	PKR -143	PKR -144	
Corps de chaudière	DF 1	DF 2	DF 3	DF 4	
Accélérateur de convection gauche (uniquement pour la Suisse)	(1)	DF 10	DF 10	DF 10	
Habillage + Isolation	DF 13	DF 14	DF 15	DF 16	
Tableau de commande standard	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	DF 21 ou DF 100 (Suisse)	
Préparateur eau chaude sanitaire - OBC 151 - OBC 251	BH 60 -	BH 60 -	BH 60 -	BH 60 BH 52	
Panneau avant préparateur - OBC 151 - OBC 251	(2) -	(2) -	(2) -	(2) CC 17	
Ensemble de liaison hydraulique chaudière/préparateur (non livrable en Suisse)	BH 51	BH 51	BH 51	BH 51	

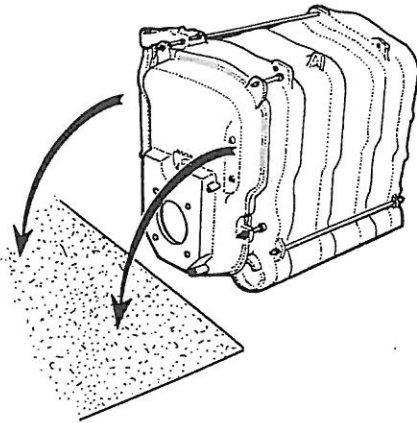
(1) Pour les PKR-141 + OBC l'accélérateur de convection gauche est mis en place d'usine quel que soit le pays de destination.

(2) Livré dans le colis préparateur 150 l (colis BH 60).

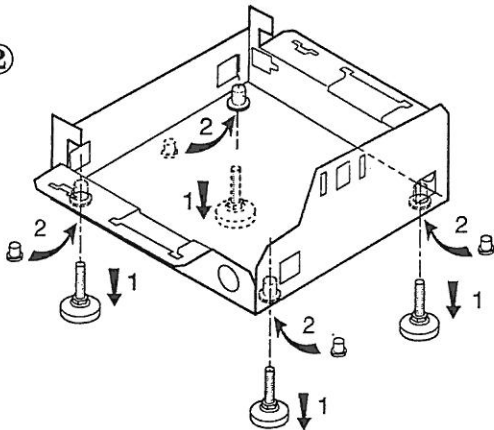
Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant, ou dans la notice du tableau de commande. La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

1

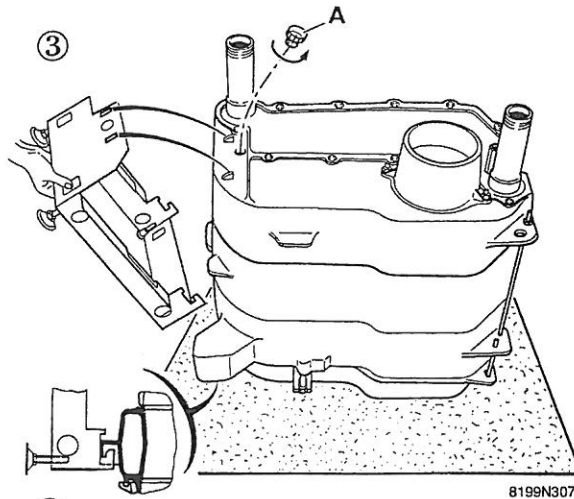
Colis
DF 1,
DF 2,
DF 3
DF 4



②

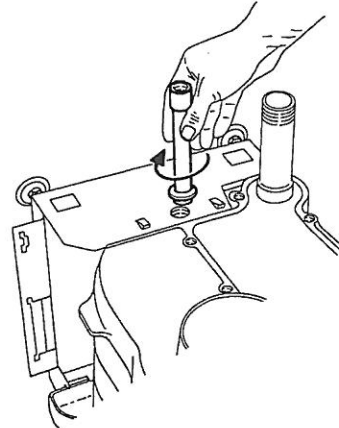


8199N179



8199N307

④



8199EN29

Montage du socle et du tube de vidange

1- Poser un papier devant le corps de chaudière, enlever celui-ci de sa palette et le redresser debout sur la porte foyer.

2- Retirer les pieds réglables montés d'origine sur le socle. Monter à la place les 4 bouchons de protection plastiques livrés dans le colis "Tubulures".

3- Dévisser le bouchon plastique 1/2" A de l'élément arrière du corps de chaudière.

- Accrocher le socle sur les pieds de la chaudière et le cliquer sur l'élément arrière.

4- Visser le tube de vidange sur l'élément arrière. Assurer l'étanchéité à l'aide de chanvre ou de pâte d'étanchéité.

5- Remettre le corps de chaudière sur ses pieds.

2.1

Uniquement pour la Suisse

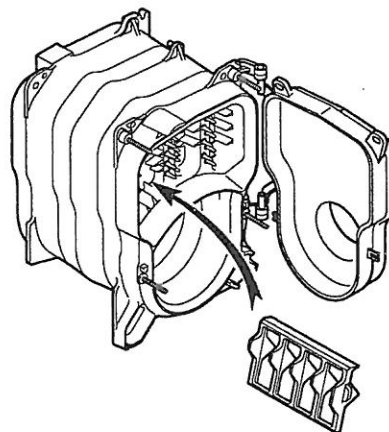
PKR-142 + OBC, PKR-143 + OBC, PKR-144 + OBC : DF 10

Mise en place de l'accélérateur de convection dans le carneau gauche

- Ouvrir la porte foyer en dévissant les 4 écrous à embase (clé de 13)

- Mettre en place l'accélérateur de convection dans le carneau gauche.

Remarque : pour les PKR-141 + OBC l'accélérateur de convection gauche est déjà mis en place d'usine quel que soit le pays de destination.



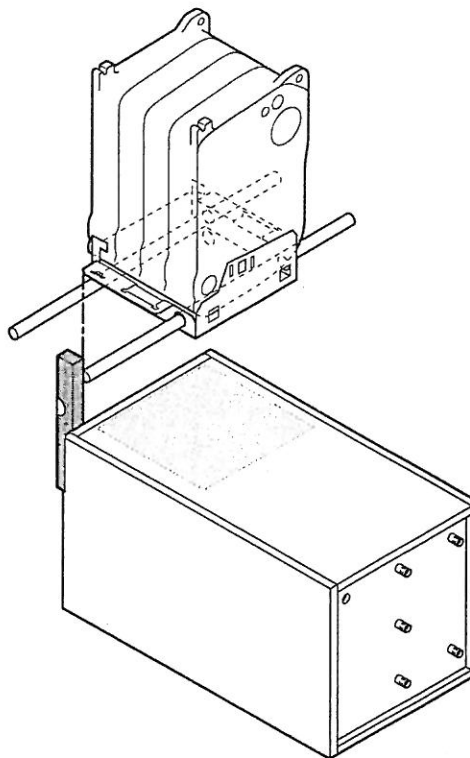
8199N208

2.2

Montage de la chaudière sur le ballon

- Poser la chaudière au centre du ballon en alignant la porte de la chaudière avec l'avant du préparateur.

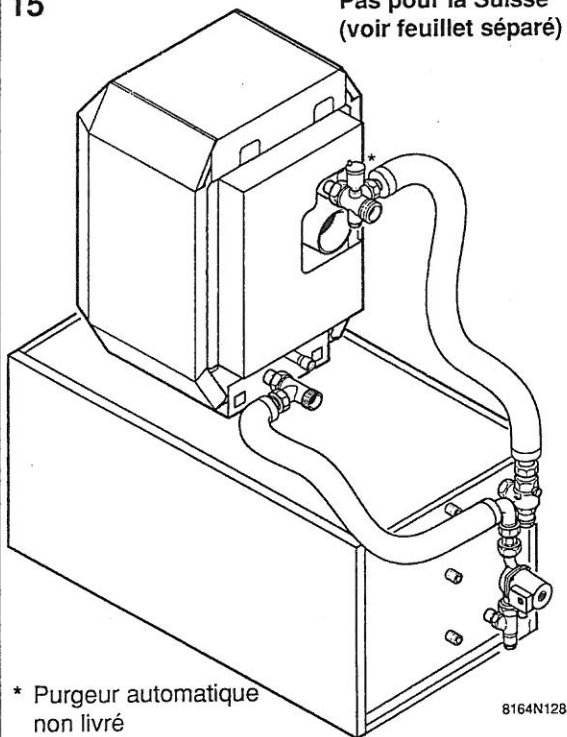
- Effectuer le montage de la chaudière en respectant les indications des vues 3 à 14 du feuillet PKR-140.



8199N203A

15

Pas pour la Suisse
(voir feuillet séparé)

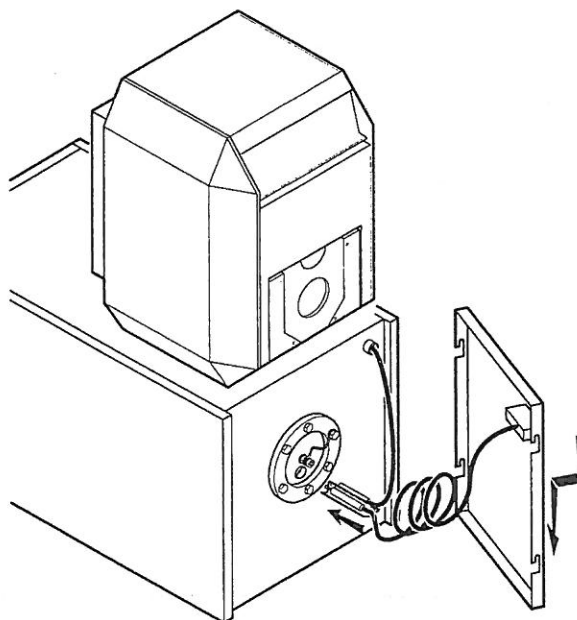


* Purgeur automatique
non livré
Mise en place des tubulures

8164N128

- Raccorder les tubulures entre la chaudière et le ballon - voir le feuillet de montage livré avec le kit.

16



8164N129A

Montage du panneau avant du ballon

- Accrocher le panneau avant du ballon après avoir introduit le bulbe du thermomètre dans le doigt de gant du tampon de visite du ballon.